



PREMIÈRE TITULARISATION ET PREMIER BUT
L'ALGÉRIEN ELIAS BENKARA S'ILLUSTRE AVEC LE BVB

P.16



COUPE D'AFRIQUE DE RUGBY 2024
L'ALGÉRIE DOMINE LA CÔTE D'IVOIRE (32-12) ET PASSE EN DEMI-FINALE

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 21 JUILLET 2024 // N°860 // PRIX 20 DA

ACTIVITÉS POLITIQUES
 DU WEEK-END

LE FLN ET LE RND DANS LES STARTING-BLOCKS

Deux partis politiques, majoritaires à l'Assemblée nationale et soutiens absolus du candidat Tebboune, le RND et le FLN, ont été de sortie ce week-end pour recentrer leurs partisans respectifs et préparer les futures batailles électorales...

P.3



AADL 3

REPRISE DES INSCRIPTIONS APRÈS L'ÉTUDE DE TOUTES LES CANDIDATURES

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, vendredi dernier, que l'opération des inscriptions au programme AADL 3 reprendra immédiatement après l'étude de toutes les candidatures.

P.4



GEM-AL SALAM BANK

NOUVEAU PRODUIT DESTINÉ AU FINANCEMENT DES ÉTUDES

Dans une première en Algérie, le groupe des écoles de management (GEM), avec ses deux composantes MDI-Algiers Business School et EFTG Business School, et Al Salam Bank Algeria, ont signé, le 17 juillet dernier, une convention de partenariat pour le lancement de Dirassati, un nouveau produit financier destiné au financement des études...

P.16



SEIZE PRÉTENDANTS À LA PRÉSIDENTIELLE ONT DÉPOSÉ, JEUDI DERNIER, LEURS DOSSIERS AUPRÈS DE L'ANIE

DANS L'ATTENTE DU VERDICT !

SUR LES TRENTE-QUATRE (34) PRÉTENDANTS À LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE, SEIZE (16) SEULEMENT ONT DÉPOSÉ JEUDI DERNIER LEURS DOSSIERS DE CANDIDATURE AUPRÈS DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)...

Lire en page 3

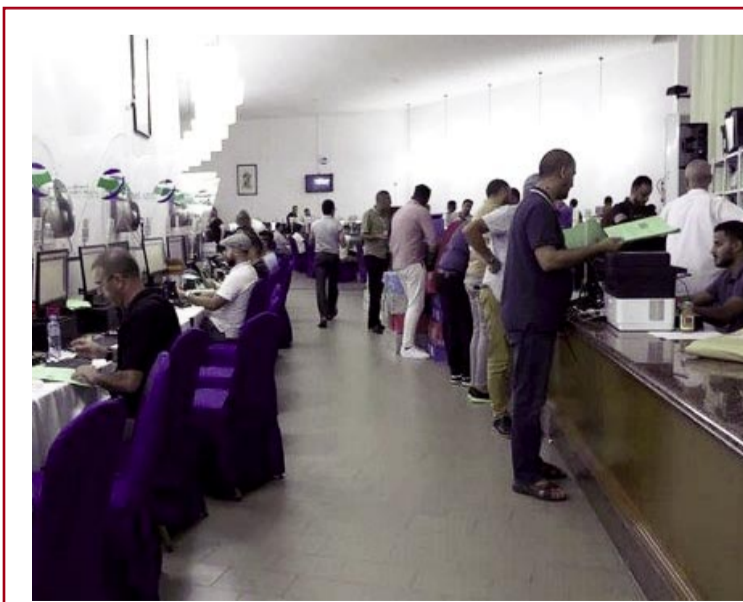


ANIE

DÉBUT, HIER, DU TRAITEMENT DES FORMULAIRES DE SOUSCRIPTION

Le processus de traitement des formulaires de souscription individuelle déposés, jeudi dernier, par les candidats aux élections présidentielles anticipées du 7 septembre 2024 a débuté hier...

P.3



ACTIVITÉS POLITIQUES DU WEEK-END

Le FLN et le RND sur les startings blooks

Deux partis politiques, majoritaires à l'Assemblée nationale et surtout soutiens absolus du candidat Tebboune, le RND et le FLN, ont été de sortie ce week-end pour recentrer leurs partisans respectifs et préparer les futures batailles électorales...

Le SG du RND, Mustapha Yahy, a renouvelé son soutien à Abdelmadjid Tebboune en vue de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain lors d'un meeting populaire organisé hier à Tébessa. Yahy a salué le succès de la première étape du processus électoral, notamment la collecte des signatures en faveur des candidats. Il a souligné que cette phase, cruciale pour la légitimité du scrutin, a été marquée par une mobilisation efficace des membres du parti. Le RND a également exprimé sa reconnaissance envers les autorités chargées de cette tâche, en mettant en avant leur rôle essentiel dans la réussite de cette opération préliminaire. Yahy a profité de cette occasion pour féliciter les élus et militants du RND pour leur rapidité et leur efficacité dans la collecte des signatures pour Tebboune. Cette mobilisation rapide et coordonnée démontre, selon lui, l'engagement profond du parti envers les décisions de son Conseil national et sa capacité à répondre aux exigences du devoir national. Le RND a également salué la détermination de ses membres, qui ont contribué de manière significative à la réussite de cette étape décisive. Dans le cadre de sa stratégie

pour les élections présidentielles, le RND a réaffirmé son engagement à mener plusieurs actions clés. Le parti prévoit de poursuivre ses campagnes de sensibilisation afin d'encourager une participation massive et active des citoyens aux urnes le 7 septembre. Yahy a également souligné l'engagement de son parti à mobiliser tous ses élus, cadres, militants et sympathisants pour assurer le succès de la campagne électorale. Cette mobilisation comprend non seulement la participation active aux activités de campagne, mais aussi la diffusion des messages du candidat et la sensibilisation des électeurs aux enjeux de cette élection. Selon lui, cette campagne est une opportunité pour renforcer les institutions de l'État par la légitimité populaire, et pour dissiper les campagnes d'hostilité et de doute visant la sécurité et la stabilité du pays. Le RND a annoncé son intention de participer activement à l'encadrement des différentes étapes restantes du processus électoral. Cela inclut l'animation de la campagne pour Abdelmadjid Tebboune et la conviction des citoyens quant au programme électoral proposé par le candidat. Le parti mettra tout en œuvre pour garantir que le message de Tebboune



soit clairement communiqué et bien reçu par l'électorat. Yahy a également appelé les citoyens de la wilaya de Tébessa à renouveler leur engagement avec Tebboune et à soutenir les réformes en cours. Il a encouragé la population à participer activement aux prochaines

élections, en soulignant l'importance de préserver et de renforcer les acquis sociaux du pays. Par ailleurs, le RND a mis en avant l'importance de la diaspora algérienne dans ce processus électoral. Le parti appelle la diaspora à se mobiliser et à participer activement à l'élec-

tion présidentielle prochaine. Yahy espère que la campagne électorale sera un espace propice à l'expression des programmes, idées, visions et solutions concernant les trajectoires de développement et la prospérité de l'Algérie.

Oumssia B.

UNE CAMPAGNE AVANT L'HEURE

Le chef du FLN réunit ses troupes

Après l'étape de collecte des signatures des citoyens et parrainages des élus, le FLN se prépare à mener la campagne sur le terrain. Le SG du parti, Abdelkrim Benmbarek, qui a réuni ses troupes hier matin au niveau de l'Ecole supérieure d'hôtellerie de Ain Benian, appelle en substance les cadres de parti historique à faire preuve d'unité «à la hauteur de l'engagement du FLN pour la victoire du candidat Tebboune. La mobilisation de tous est requise, lance le responsable dans son allocution, Il tend une nouvelle fois la main aux anciens membres du parti. «A ceux qui ont réussi grâce au FLN, mais également à tous ceux qui avaient été écartés du parti, mais qui sont restés constants dans leurs convictions et nous ont aidés à réunir les parrainages» dit-il. En effet, la réunion qui a convié les présidents des commissions de transition et les présidents des assemblées populaires du FLN, était hier de «préparer la campagne pour les élections présidentielles» en répartissant les rôles et responsabilités. Ainsi, Benmbarek appelle déjà «les militants à commencer la mobilisation et le recrutement» en faisant notamment appel à tous «les philanthropes du pays». La mission durant la campagne sera très précisément de s'adresser aux différentes couches de la population, notamment «les femmes, les jeunes, les étudiants, les organisations de masse et les acteurs de la société civile». Il s'agit pour Benmbarek de «rallier les citoyens autour du candidat Tebboune afin de le soutenir dans toutes les régions du pays et à l'extérieur». Quant aux thèmes de campagne, ils sont également très clairs, les cadres et responsables locaux sont en substance invités à mettre l'accent sur «ce qui a été réalisé grâce à l'engagement du Président». Le chef du FLN souligne en effet que la révision de la Constitution, «approuvée par le peuple lors du référendum de novembre 2020» a établi «une véritable gouvernance, une démocratie participative responsable (...) C'est cela qui a conduit au partage et à l'équilibre entre les pouvoirs». Par ailleurs les thématiques économique et sociale ne sont pas oubliées, le SG du FLN appelle l'ensemble des cadres à y accorder «toute leur attention». L'Algérie depuis 2019 est devenue «un véritable atelier majeur pour la diversification de l'économie nationale (...) il faut en être fier», lance en substance Benmbarek.

R.K.

MODALITÉS DE COUVERTURE MÉDIATIQUE DES CANDIDATS

Publication d'un arrêté

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public un arrêté fixant les modalités et procédures d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des candidats à la présidentielle du 7 septembre prochain. L'arrêté concerne «tous les médias audiovisuels publics et privés de droit algérien, disposant d'une autorisation légale, de même que les autres médias audiovisuels privés, dont les programmes sont diffusés légalement en Algérie, y compris l'activité audiovisuelle via internet». L'arrêté fixe également les modalités de couverture médiatique des candidats à la présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que l'annonce des candidatures via les réseaux sociaux. En vertu de cet arrêté, les médias audiovisuels «s'engagent à assurer un accès équitable à tous les candidats à la présidentielle» à la faveur notamment d'une «expression directe et exclusive, dans le cadre des missions de service public, via les médias audiovisuels publics, de manière équitable et égale en ce qui concerne la plage et les créneaux horaires, et l'ordre des interventions», sachant que «la répartition des plages horaires de l'expression directe aux candidats est assurée par l'ANIE, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA)». Le même texte, impose, également, aux médias audiovisuels d'assurer, aux candidats ou à leurs représentants, une participation équitable aux

émissions programmées. Les médias sont également tenus, d'après le même texte, de garantir «une couverture médiatique équitable des activités des candidats durant la campagne électorale». En outre, les médias concernés s'engagent à couvrir avec, équité et objectivité, la campagne électorale de tous les candidats à l'élection présidentielle, et doivent, de même, garantir le droit de réponse dans les délais impartis conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi relative à la presse écrite et électronique, et l'article 38 de la loi relative à l'activité audiovisuelle. Lors de leur couverture des activités des candidats pendant la campagne électorale, les médias sont appelés à «respecter une série de règles relatives aux principes de crédibilité et d'impartialité en interrogeant les candidats sur leurs éventuelles contradictions et leur demandant des précisions concernant leurs programmes». Il est également impératif de vérifier la véracité des informations relayées, et qui pourraient influencer le choix des électeurs, afin d'éviter la diffusion d'infos, d'après l'arrêté de l'ANIE. Il convient également de «s'interdire tout traitement préférentiel envers tout candidat participant à l'élection» et de «veiller à ce que les journalistes et les techniciens qui en dépendent, les militants de l'un des partis participant à l'élection et ceux qui soutiennent un candidat ou ont un lien avec un quelconque candidat, s'abstiennent de couvrir la campagne élec-

torale». La décision exige en outre de «veiller à ce que la reprise des extraits des communiqués et des déclarations de candidats ou de leurs représentants, ne déforme ni le sens général ni la signification initiale du document». Ces règles incluent également - selon le même arrêté - «le respect de la vie privée et de la dignité des personnes, l'observation du principe de la présomption d'innocence et l'abstention, pendant la couverture de la campagne électorale, de transmettre toute annonce ou déclaration contenant des propos ou des images de nature à inciter à la haine, à la discrimination, à la violence ou à jeter le discrédit sur les institutions de l'Etat». Il s'agit également de la nécessité de «respecter la période de silence électoral de trois (3) jours précédant le jour du scrutin, durant laquelle tous les médias ne sont autorisés qu'à couvrir les aspects organisationnels de l'élection, sensibiliser et informer les citoyens sur les modalités de vote et l'enjeu du scrutin, contribuer à la promotion du sens civique, respecter le principe d'interdiction de l'utilisation de tout moyen publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de campagne électorale» ne pas publier ou diffuser des sondages d'opinion relatifs aux intentions de vote des électeurs et les cotes de popularité des candidats à moins de 72 heures au niveau national et 5 jours pour la communauté nationale établie à l'étranger, avant la date du scrutin.

16 PRÉTENDANTS À LA CHAISE PRÉSIDENTIELLE ONT DÉPOSÉ JEUDI DERNIER, LEURS DOSSIERS AUPRÈS DE L'ANIE

Dans l'attente du verdict !

Sur les trente-quatre (34) prétendants à la chaise présidentielle, seize (16) seulement ont déposé jeudi dernier leurs dossiers de candidature auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)...

Les seize postulants vont encore attendre pour le verdict, qui sera connu dans un délai n'excédant pas sept jours. A ce stade de la procédure, la course présidentielle promet une confrontation entre six candidats issus de partis politiques, et dix candidats sans attache partisane. Les candidats représentant des formations politiques sont les suivants: Zoubida Assoul, présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP) et la première à avoir annoncé sa candidature à l'élection présidentielle le 1er mars dernier, Youcef Aouchiche du Front des forces socialistes (FFS), Abdelaali Hassani Cherif du Mouvement pour la société et la paix (MSP), Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR) et candidat de la Coalition Stabilité et Réforme, Tarek Zaghdoud, président du Rassemblement algérien (RA), et Ahmed Gouraya, président du Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté (FJDC). Les prétendants sans étiquette partisane sont les suivants : le président sortant Abdelmadjid Tebboune, Saida Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Chaabi Salem, Raouf Aib, El Abadi Bel Abbès, Abdelkrim Hamadi, Amar Chakar, Bouamrioune Slimane, Kamel Hebbal et enfin Baba Ahmed Hicham. L'ANIE a annoncé avoir entamé le traitement des formulaires de souscription des signatures individuelles immédiatement après le dépôt des dossiers de candidatures par les postulants. Elle dispose de sept jours pour le faire. Elle statuera sur la validité des candidatures puis transmettra ses décisions à la Cour constitutionnelle dans un délai de 24 heures. Les candidats recalés ont le droit de faire appel auprès de la Cour constitutionnelle. Ils doivent le faire dans les 48 heures suivant la notification de la décision de l'ANIE. La Cour valide la liste définitive des candidats à l'élection prési-



dentielle dans un délai de 7 jours. Jeudi, et après avoir déposé leurs dossiers, les seize prétendants ont, tour à tour, pris la parole et appelé les Algériens à se rendre massivement aux urnes, qualifiant la prochaine échéance d'événement important et de rendez-vous «historique». Dans sa déclaration, le président sortant Tebboune a remercié «les partis politiques, les organisations et instances qui ont apporté leur soutien à sa candidature, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens qui ont pris la peine de se déplacer dans les communes pour signer les formulaires de souscription». Le Président sortant souhaite que sa candidature soit acceptée par l'ANIE. De son côté, Youcef Aouchiche, candidat du FFS a expliqué que plutôt d'opter pour «le retrait ou le boycott», son parti a décidé de se lancer dans la course présidentielle «par conviction au vu de l'importance de cette échéance». Il a ajouté que son «ambitieux» programme touche «toutes les classes de la société», et que son discours électoral sera «une source d'espoir, de confiance et de changement face aux campagnes visant à semer le désespoir».

DÉBUT DU TRAITEMENT DES FORMULAIRES

Quant à Raouf Aib, il a estimé que la «prochaine élection présidentielle a ceci de positif qu'elle rassemble toutes les générations», soulignant le fait que «la contribution de tous à l'édification du pays est le plus important dans l'étape actuelle». Aib a en outre précisé que le programme électoral qu'il propose au peuple «repose sur la préservation de l'unité et l'intégrité du pays et l'augmentation de la valeur

de la monnaie nationale». Pour sa part, le candidat de la mouvance islamique Abdelaali Hassani Cherif s'est attardé sur «l'importance du scrutin du 7 septembre», soutenant que le MSP est «un parti actif sur la scène politique», qui «doit être présent avec son candidat et son programme». Hassani a rappelé que sa candidature «a été soutenue par le mouvement Ennahdha et de nombreux citoyens», d'autant plus que cette élection est «la deuxième après le mouvement populaire pacifique du hirak, qui a rassemblé les Algériens pour la réforme». De son point de vue, «le prochain scrutin constitue une opportunité pour le changement». Zoubida Assoul a indiqué, quant à elle, que sa candidature au futur scrutin était «une décision importante pour contribuer au développement du pays». Et de poursuivre : le programme électoral «couvre plusieurs aspects et vise à développer le pays, protéger la famille et réaliser le progrès et le développement économique». Belkacem Sahli a insisté, de son côté, sur «la nécessité d'œuvrer à la réussite de la prochaine échéance électorale et de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral». Sahli a expliqué : il y va de «la souveraineté nationale». Par ailleurs, le prétendant indépendant El Abadi Bel Abbès a appelé les citoyens à «se rendre massivement aux urnes le 7 septembre en vue de choisir la bonne personne pour diriger le pays». Concernant son programme électoral, il a indiqué qu'il misait sur «l'investissement dans les grandes potentialités» dont dispose l'Algérie. Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, Chekar a souligné

la nécessité de faire de la prochaine présidentielle «une étape pour le renforcement de la stabilité du pays, la consolidation des institutions et la création d'une dynamique économique génératrice d'emplois». Dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, Mme Neghza a salué «les positions» de la femme algérienne à différentes étapes de l'histoire de notre pays, notamment durant la glorieuse Révolution de libération. Mme Neghza a également salué «l'accompagnement» assuré par l'ANIE à l'ensemble des prétendants à la candidature à cette échéance électorale. Enfin Abdelhakim Hamadi a appelé de ses vœux «le développement de toutes les institutions de l'Algérie», soulignant que «l'Algérie est le legs des chouhada» de la glorieuse Guerre de Libération nationale. L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai maximum, de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi organique. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin. Y.S.

Talaie El Hourriyet appelle à voter pour le candidat Tebboune

Le parti Talaie El Hourriyet a appelé ses militants, ses sympathisants et l'ensemble du peuple algérien à participer massivement à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et à voter pour le prétendant à la candidature, M. Abdelmadjid Tebboune. «N'ayant pas présenté de candidat, et après consultation de la base militante, le parti estime que le candidat Abdelmadjid Tebboune est le plus proche de la vision et des aspirations du parti au renforcement des fondements de l'Etat national et au parachèvement des réformes», a indiqué un communiqué du Bureau politique du parti, qui a appelé «ses militants, ses sympathisants et l'ensemble du peuple algérien à participer à la campagne électorale et à voter pour M. Abdelmadjid Tebboune». La formation politique a, par là même, salué «les efforts consentis durant le premier

mandat présidentiel et les réalisations concrétisées dans une conjoncture marquée par des crises aiguës et des soubresauts aux niveaux régional, continental et international». Talaie El Hourriyet a en outre appelé le peuple algérien à participer massivement à la prochaine élection présidentielle pour «renforcer et consolider l'Etat national face à toutes les menaces extérieures et aux défis qui se posent à notre pays». Le parti a fait remarquer que la présidentielle du 7 septembre «se déroulera dans un contexte géopolitique complexe, notamment après que l'Algérie a renoué avec son rôle accoutumé en faveur des causes justes dans les fora internationaux, la cause palestinienne en tête», prévenant que cela «dérange les puissances hostiles qui tentent désespérément d'influencer la décision nationale souveraine».

ANIE

Début hier, de traitement des formulaires de souscription

Le processus de traitement des formulaires de souscription individuelle déposés par les candidats aux élections présidentielles anticipées du 7 septembre 2024 a débuté hier. L'Autorité nationale indépendante des élections a précisé que les responsables de l'opération ont commencé ce processus de traitement des formulaires de souscription immédiatement après leur dépôt. Les délais légaux de dépôt des déclarations de candidature pour les présidentielles du 7 septembre prochain 2024 ont expiré à minuit. Seize personnes intéressées par la candidature aux présidentielles ont déposé hier leurs dossiers de candidature au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections au Palais des Nations. Après la clôture de la période de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé la procédure de vérification des dossiers. Hier jeudi, l'ANIE a réceptionné les dossiers de 15 candidats, selon l'agence de presse officielle (APS). Conformément à l'article 252 de la loi relative au régime électoral, l'ANIE dispose d'un délai de sept jours pour statuer sur la validité des candidatures. L'ANIE rendra une décision motivée sur chaque dossier et notifie immédiatement les candidats de son verdict. En cas de rejet, les can-

didats peuvent faire appel de cette décision auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai de 48 heures après notification. Les candidats étaient munis de leurs formulaires de souscription des signatures individuelles et ont été accueillis par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avant de soumettre leurs dossiers. L'ANIE dispose de sept jours pour vérifier la validité des dossiers de candidature et transmettre ses décisions, accompagnées des dossiers, à la Cour constitutionnelle dans un délai de 24 heures suivant l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle a ensuite un délai maximum de sept jours pour valider la liste définitive des candidats, y compris les recours éventuels. Le retrait de candidature n'est pas autorisé après la validation par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave ou de décès du candidat. Si nécessaire, un nouveau délai de dépôt des candidatures est ouvert, ne pouvant excéder un mois avant la date du scrutin. Une fois les candidatures validées, les candidats commencent leur campagne électorale. Celle-ci débute 23 jours avant le scrutin et se termine trois jours avant la date de l'élection. Les candidats auront alors l'occasion de présenter leurs programmes électoraux aux électeurs, avec l'espoir de gagner leur confiance et leur soutien lors du vote du 7 septembre

BAC 2024

Taux de réussite national atteint 58.28%

Le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat (session juin 2024) au niveau national a atteint 58,28%, a annoncé jeudi dernier, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaëd.

Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère, Belaëd a indiqué que « tout candidat ayant obtenu, cette année, une moyenne égale ou supérieure à 10/20 est considéré admis ». En progression de 7,68%, le taux national de réussite connaît un bond qualitatif en la matière, estime le ministre de l'Éducation nationale, sachant que le taux national de réussite l'année dernière était de 50,60%. Le premier responsable du secteur de l'Éducation a fait savoir également que sur 862.733 candidats scolarisés et libres inscrits, 544.385 candidats ont passé l'examen du Baccalauréat cette année, dont 317.258 ont été admis. Des différentes filières que compte l'enseignement secondaire, la filière mathématique a décroché la palme en enregistrant le taux de réussite le plus élevé (82,25%), révèle Belaëd indiquant au passage que le lycée des mathématiques de Kouba, Mohamed Mokhbi, a eu un taux de réussite exceptionnel de 100%. D'ailleurs, la meilleure moyenne au niveau nationale est revenue à un matheux. Mohamed El Amine Mokrane, du lycée Belkebir Abdelkader (Tipaza), filière mathématique, a décroché la première place avec une moyenne de 19,62. La seconde place est revenue à Maria Ines Rahab, du lycée colonel Lotfi (Oran), filière Sciences expérimentales, avec une moyenne de 19,54. De son côté, Oulem Wissal, du lycée les frères Achi (Khenchela), est arrivée troisième à l'échelle nationale avec une moyenne de 19,52. Concernant la filière Arts, dont l'examen du Baccalauréat s'est déroulé pour la première fois en Algérie cette année, le taux de réussite a atteint 79,45%.

UN QR CODE POUR L'INSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a développé un QR code au profit des nouveaux

bacheliers afin d'accéder facilement à la plate-forme d'inscription et de pouvoir finaliser la démarche en toute sécurité. Dans une circulaire ministérielle, le département de Kamel Baddari a affirmé que la mesure entre dans le cadre de l'introduction de la numérisation dans les universités, qui va grandement faciliter les choses, surtout pour les nouveaux bacheliers qui devront s'inscrire directement en ligne. Ces derniers, ajoute la circulaire, doivent utiliser le QR code pour accéder à la plate-forme numérique, qui a également été enrichie avec l'introduction de trois nouvelles applications, afin de permettre aux futurs étudiants de s'inscrire dans la spécialité souhaitée. Il convient de souligner que la prochaine rentrée scolaire connaîtra plusieurs nouveautés, notamment dans le cadre de la digitalisation du processus d'inscription des nouveaux bacheliers. Un portail numérique comprenant trois applications sera lancé pour accompagner les nouveaux bacheliers tout au long de leur parcours. Parmi ces applications figurent «Tawjihikoum : découvrez votre cursus», un outil d'orientation basé sur l'intelligence artificielle (IA) ainsi qu'une application de simulation des parcours académiques. Ces outils innovants visent à offrir aux étudiants une vision claire et personnalisée de leur avenir universitaire, en tenant compte de leurs résultats et de leurs aspirations. Le ministère a indiqué dans sa circulaire que l'orientation des nouveaux étudiants est basée sur quatre critères que sont la filière et les résultats obtenus selon la moyenne générale du bac ou la moyenne pondérée calculée en premier lieu. Les vœux formulés par le bachelier viennent en seconde position, suivis par les capacités d'accueil des établissements universitaires et des zones géographiques. Les résultats du Bac 2024 en Algérie sont les meilleurs de ces dix dernières années, avec un taux de réussite



national de 58,28%. Par wilayas, Tizi-Ouzou est demeurée indétrônable, arrivée première à l'échelle nationale pour la douzième année consécutive avec un taux de réussite de 71,15%, suivie de Bejaia qui arrive en deuxième position. Le meilleur de tous c'est Mohamed Amine Mokrane. Dans les premières vidéos, Mohamed Amine est apparu vêtu d'une chemise bleue, un pantalon et des chaussures classiques, avec ses lunettes et sa coupe de cheveux tout aussi simple. Soit pas le style de la génération actuelle. Un journaliste arabophone a maladroitement interrogé le lauréat 2024 sur cette question de la religion, comme si l'exemple du jeune Kaddache devait se répéter chaque année et que les jeunes algériens sont tenus à l'exploit d'apprendre tout le Coran à un âge aussi avancé. Dans ses réponses aux questions de la presse, Mohamed Amine a indiqué qu'il aimait la musique et qu'il affectionnait particulièrement le piano. Suffisant pour ceux qui l'attendaient au tournant pour lui tomber dessus. Raheb Maria Inès, du lycée colonel Lotfi d'Oran, est arrivée deuxième à l'échelle nationale avec une moyenne 19,54/20, toujours dans la filière mathématique. Elle est attaquée par la même frange sur les réseaux sociaux pour s'être exprimée en kabyle sur la chaîne Ennahar TV.

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT 2024 EN CHIFFRES

- Taux de réussite national : 58,28%
- Moyenne de réussite : 10/20
- Nombre d'admis : 317.258
- Nombre de lauréats avec mention Excellent : 2778
- Nombre de lauréats avec mention Très bien : 24.041
- Nombre de lauréats avec mention Bien : 45.633
- Nombre de lauréats avec mention Assez bien : 93.378
- Meilleure moyenne nationale : 19,62
- Taux de réussite dans les établissements de rééducation : 63,43%
- Taux de réussite dans les écoles des cadets de la Nation : 97,95%
- Taux de réussite chez les personnes aux besoins spécifiques : 46,12%

Meilleur taux de réussite par filière :

- Mathématiques : 82,25%
- Lettres et philosophie : 52,47%
- Langues étrangères : 64,11%
- Gestion et économie : 47,38%
- Sciences expérimentales : 61,62%
- Génie mécanique : 7,50%
- Génie électrique : 64%
- Génie civil : 58,45%
- Génie des procédés : 57,18%
- Arts : 79,45%.

Taux de réussite de 63,43% dans les établissements pénitentiaires

Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat (session 2024) dans les établissements pénitentiaires a atteint 63,43%, a indiqué jeudi dernier, un communiqué du ministère

de la Justice. Sur 5.482 candidats, le nombre de détenus admis s'élève à 3.477, dont 90 lauréates, soit un taux de réussite de 63,43%, précise la même source. La meilleure

moyenne (18,39) a été enregistrée à l'établissement pénitentiaire de Babar, ajoute la source.

Le ministère a salué, à cette occasion, «les résultats obtenus qui

reflètent les efforts consentis par l'Etat dans le domaine de la réinsertion sociale». Les pré inscriptions débuteront le 23 juillet prochain et prendront fin le 27 du même mois.

Les écoles des Cadets de la Nation enregistrent d'excellents résultats

Les écoles des cadets de la Nation du cycle secondaire ont enregistré d'excellents résultats au baccalauréat (session juin 2024), avec 952 cadettes et cadets ayant réussi l'examen, soit un taux de réussite de 97,95%, avec 100% de réussite pour les cadettes, indique, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Suite à l'annonce des résultats des épreuves

du Baccalauréat pour la session juin 2024, les promotions des écoles des cadets de la Nation du cycle secondaire, ont enregistré d'excellents résultats, dont 952 cadettes et cadets ont obtenu leur baccalauréat avec un taux de réussite de 97,95%, tandis que les cadettes ont enregistré un taux de 100 % de réussite», précise le communiqué. A cette occasion, le Général d'Ar-

mée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) présente ses félicitations à tous les lauréats et les cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement, note la même source. Ces excellents résultats de qualité reflètent l'intérêt particulier conféré par le Haut Commande-

ment de l'ANP aux écoles des cadets de la Nation. Ces exploits confirment également le haut niveau de ces écoles, ainsi que la rigueur et la persévérance des enseignants et des cadres qui veillent sur la réussite des cadets, en plus des moyens humains, matériels et pédagogiques mis à leur disposition par le Commandement de l'ANP, souligne le communiqué.

AADL 3

Reprise des inscriptions après l'étude de toutes les candidatures

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, vendredi dernier, que l'opération des d'inscriptions au programme AADL 3 reprendra immédiatement après l'étude de toutes les candidatures. Dans un poste publié sur sa page Facebook, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué que l'inscription au programme AADL 3, dont le dernier délai a expiré jeudi à minuit, est suspendue pour étudier les 1.440.340

dossiers de candidature. Le département de Belaribi a fait savoir également que le processus d'inscription à cette formule sera de nouveau possible «immédiatement après l'étude de toutes les candidatures».

Le ministère a publié un communiqué crucial ce vendredi, annonçant la suspension temporaire des inscriptions au programme de logements AADL. Cette décision vise à permettre une évaluation

rigoureuse des demandes d'adhésion qui ont afflué depuis l'ouverture de la plate-forme.

Selon le communiqué, le nombre de demandes reçues a alors atteint un chiffre impressionnant de 1.440. 340. Face à cette affluence record, le ministère a jugé nécessaire de suspendre les nouvelles inscriptions pour se concentrer sur l'analyse des dossiers déjà soumis. Cette étape garantit le traitement de chaque deman-

de avec beaucoup d'attention et d'équité. Le ministère a donc également précisé que les inscriptions reprendront immédiatement après l'achèvement de l'examen des demandes actuelles.

Ainsi, les citoyens doivent surveiller les annonces officielles pour connaître la date exacte de reprise des inscriptions. Le ministère s'engage à communiquer régulièrement sur l'avancement du processus d'évaluation.

CAMPUS FRANCE

Le programme Tassili +2025 rendu public

Le partenariat Hubert Curien (PHC) Tassili + est un programme de coopération algéro-français qui vise à mettre en relation des équipes d'excellence des deux pays pour développer la recherche scientifique fondamentale et appliquée ainsi que l'innovation, en encourageant la participation d'acteurs socio-économiques, favoriser l'accès à des réseaux de recherche et des projets européens ou internationaux, développer les échanges de bonnes pratiques et le transfert technologique, valoriser des recherches innovantes ayant un impact sur le développement durable, mettre en place des projets de recherche pertinents et avantageux, qui puissent apporter des solutions aux enjeux communs, en mettant en commun une collaboration mutuellement bénéfique et permettre aux enseignants chercheurs de créer des structures innovantes. Dans ce contexte le

PHC Tassili+ apporte un soutien à des projets de recherche conjoints pour une durée de 3 ans, notamment sur la mobilité au sein de laboratoires français, de doctorants algériens, et de jeunes enseignants-chercheurs préparant une habilitation d'une part, et sur la mobilité de chercheurs confirmés français et algériens entre la France et l'Algérie d'autre part. Le PHC Tassili + est porté et cofinancé par la France à travers le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et l'Algérie, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). La coordination des activités du programme et son pilotage ont été placés par les ministères de tutelle sous la responsabilité du comité mixte d'évaluation et de prospective (CMEP), composé d'experts des deux pays et de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CAMPUS FRANCE
PROGRAMME TASSILI + 2025

SEJOUR (S)					
Statut(s) concerné(s)	Montant des per diems par jour	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée	Durée exprimée en jours	Complément d'information
Chercheur/Co-encadrant de l'équipe algérienne	125€ / jour	France	Algérie → France	7 jours maximum	7 jours maximum
Doctorant(s) de l'équipe algérienne	55€ / jour	France	Algérie → France	150 jours maximum	1 séjour par an de 5 mois maximum. Un 5e mois peut être financé en contrepartie d'une baisse équivalente des crédits d'appui logistique français, sur demande, à chaque début d'année.
Chercheur ou enseignant chercheur	60€ / jour	France	Algérie → France	30 jours maximum	Concerner les chercheurs ou enseignants-chercheurs permanents algériens préparant une habilitation universitaire / HDR.
Chercheur/Co-encadrant de l'équipe française	Frais réels	Algérie	France → Algérie	7 jours maximum	7 jours maximum
Doctorant(s) de l'équipe algérienne	200 000DA/mois	Algérie	Algérie → France	150 jours maximum	1 séjour par an de 3 à 5 mois maximum
VOYAGES (S)					
Montant(s) voyage(s) en devise	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée	Complément d'information		
460 €	France	France → Algérie	1 billet par an		
Frais réels	Algérie	Algérie → France	3 billets par an		
APPUI LOGISTIQUE					
Plafond appui logistique en devise	Pays financeur	Complément d'information			
2000€ par an maximum	France				
Frais réels	Algérie				

deux coprésidents. Les appels à candidature de ce programme sont lancés sur un rythme annuel. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 16 septembre 2024.

LA PRÉSENCE D'ISRAËL JUGÉE ILLÉGALE PAR LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Un grand jour pour la Palestine

Israël sommé de «mettre fin le plus rapidement possible» à sa présence dans les territoires occupés. La Cour a estimé que la présence continue d'Israël dans les Territoires palestiniens était illégale a annoncé le juge président la Cour internationale de Justice, Nawaf Salam. La présidence palestinienne a salué une annonce historique, tandis que Benjamin Netanyahu a dénoncé une décision mensongère. La plus haute juridiction de l'ONU a jugé vendredi dernier, que l'occupation par Israël de territoires palestiniens depuis 1967 était «illégal», ajoutant qu'elle devait cesser «le plus rapidement possible». Une cinquantaine d'États ont témoigné dans cette affaire sans précédent. L'avis

rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), qui siège à La Haye, n'est pas contraignant mais pourrait accroître la pression juridique internationale croissante sur Israël face à la guerre dans la bande de Gaza. Le 31 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté une résolution demandant à la CIJ un avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et des pratiques d'Israël dans les Territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est. «La Cour a estimé que la présence continue d'Israël dans les Territoires palestiniens était illégale», a annoncé le juge président la Cour internationale de Justice, Nawaf Salam, a rapporté BFMTV.

LA RSTA D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Inauguration du musée de l'ETUSA

Le musée de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), qui documente les différentes étapes de développement des moyens de transport dans la capitale, a été inauguré récemment. La cérémonie d'inauguration de ce musée, situé dans la commune de Belouizdad et baptisé Chahid Tahar-Rabia, a été présidée par le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence des autorités locales, du DG de l'ETUSA, Krim Yacine, ainsi que de cadres et d'anciens employés de cet établissement. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Zahana a précisé que ce musée, «premier du genre en Algérie et deuxième en Afrique», immortalise les gloires de l'ETUSA et met en exergue son rôle en tant que «transporteur algérien authentique au service de toutes les franges de la société». Ce musée retrace l'histoire de cet établissement au service du pays depuis le début de ses activités en 1882, a-t-il ajouté, saluant les efforts de l'établissement pour relever les défis liés à l'expansion urbaine qu'a connue la capitale et à l'augmentation des activités industrielles et écono-

miques et pour réussir sa transition vers la modernité, en diversifiant ses services. «L'ETUSA a adopté une politique de développement numérique et continue de développer ses moyens et modes de gestion, disposant de plus de 1 000 véhicules de différents types et services», a-t-il ajouté. Pour sa part, Yacine a insisté sur la valeur historique et culturelle de ce musée, soulignant qu'il abrite, à titre d'exemple, le premier wagon de tramway en Algérie, datant de 1898, ainsi que plusieurs autres équipements. Le même responsable a rappelé les efforts déployés par l'ETUSA, y compris pendant la pandémie de Covid-19, en assurant le transport du personnel de la santé, des personnels des administrations publiques et d'autres secteurs. Il a souligné que le site du musée de l'ETUSA avait été choisi au regard de son rôle initial en tant que siège social de l'établissement et de son statut de centre de formation accueillant plus de 5.000 stagiaires chaque année dans différentes spécialités. Avant l'inauguration du musée, les ministres ont baptisé l'unité ETUSA dans la commune de Bir Mourad Raïs du nom du chahid Mahmoud Zani (1911-1962), dont la famille et celle du chahid Tahar Rabia ont été honorées à cette occasion.

PREMIER EN ALGÉRIE

Mohamed Amine Mokrane livre les secrets de sa brillante réussite au Bac

Mokrane Mohammed Amin, élève du lycée Mohamed-Belkhir à Hadjout, situé dans la wilaya de Tipaza, a marqué les esprits cette année en se hissant à la première place nationale avec une moyenne exceptionnelle de 19,62 au BAC dans la filière mathématiques. Ce jeune prodige a partagé les secrets de sa réussite face caméra, dévoilant une philosophie de vie et de travail qui devrait inspirer de nombreux élèves à travers le pays. Contrairement à ce que certains pourraient croire, Mokrane affirme qu'il n'existe pas de méthode

magique pour réussir facilement. Selon lui, la réussite est une accumulation d'efforts et de sacrifices, une échelle que l'on gravit petit à petit jusqu'à atteindre le sommet. «Il faut persévérer et ne jamais laisser le manque ou la perte d'espoir prendre le dessus», conseille-t-il avec sagesse et maturité. Ce qui distingue Mokrane des autres, c'est sa méthode de travail. Plutôt que de se reposer sur des cours de soutien particuliers ou des vidéos explicatives sur YouTube, il a choisi de s'appuyer principalement sur les livres.

«Les livres ont été mes meilleurs alliés», explique-t-il, soulignant l'importance d'une base solide et traditionnelle dans l'apprentissage. Mokrane a appris sa réussite exceptionnelle au BAC de la manière la plus surprenante. «C'est le ministre qui m'a appelé à 10 heures du matin pour m'annoncer la nouvelle. J'étais surpris, car bien que j'aie fait beaucoup d'efforts, je ne m'attendais pas à un tel classement. Même si mon entourage en était conscient, moi, je ne m'y attendais pas du tout», raconte-t-il avec une modestie touchante.



L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz /
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DE LA RASD À BOUMERDÈS

«Le pillage des ressources naturelles des Sahraouis dénoncé par les experts internationaux»

L'heure n'est plus aux discours. Puisque c'est le Maroc qui pousse vers cette voie, autant lui montrer que les Sahraouis ont eux aussi résolument choisi la voie des armes jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications d'indépendance...

Tels sont les mots forts de Omar Ould Salem, cadre de la RASD présent à l'université d'été de Boumerdès, dédié au combat du Sahara occidental pour son indépendance, au micro de l'Express. Les conférences qui se suivent depuis plusieurs jours ont été rehaussées jeudi dernier, par la présence de grands experts et des personnalités politiques algériennes et du mouvement associatif également, dont la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ibtissam Hamlaoui, le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbraham, l'ancienne ministre Fatma Zohra Zerouati, des membres des deux Chambres du Parlement, les ambassadeurs du Venezuela et du Kenya en Algérie, sans oublier M'Hamed Benkherouf,



expert international du dossier Sahara occidental, venu spécialement de France pour y prendre part, et dont nous donnerons un compte-rendu détaillé de son intervention et de ses impressions pour l'Express. Trois jours avant la fin de cette université (qui se clôture le 24 du mois de juillet), la journée de jeudi a été variée, mais marquée par un sujet qui fait tilt, parce qu'il implique non pas uniquement Rabat, mais aussi les occidentaux qui participent à ce vol éhonté dénoncé par les plus grandes instances politiques



et économiques internationales : il s'agit du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. Pour le militant sahraoui Mahjoub Mleiha, «l'épuisement des richesses naturelles au Sahara occidental encourage les crimes de guerre et le génocide du peuple sahraoui par l'occupant marocain», a-t-il martelé lors de sa conférence sur les ressources naturelles sahraouies. Il s'agit d'un pillage systématique des richesses naturelles du peuple sahraoui est une «incarnation» de l'occupation marocaine et de sa machine

répressive, a estimé le membre du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA). Il s'agit d'actes répréhensibles, voire criminels selon le droit international, car ce pillage «entrave les efforts internationaux visant à trouver une solution pacifique au conflit du Sahara occidental». En fait, le Maroc n'a aucun droit ni autorité légale sur les ressources naturelles de la région du Sahara occidental. Celle-ci figure toujours sur la liste des territoires qui n'ont pas encore joui de l'autodétermination», at-t-il dit, déplorant au passage la position de certains pays d'Europe, car «en adoptant cette position, l'Union européenne et ses Etats membres -notamment l'Espagne en sa qualité d'Etat administrant aux yeux du droit international- sont complices des crimes commis au Sahara occidental au quotidien, que ce soit par leur participation ou leur contribution effective», «malgré la clarté de l'avis consultatif et des arrêts de la Cour européenne de justice, l'Union européenne (UE) a préféré continuer à alimenter l'occupation et participer activement au pillage des ressources naturelles».

F.O.

ALGÉRIE FERRIES

Report de plusieurs traversées vers l'Espagne

Les perturbations reviennent, encore une fois, chez Algérie Ferries. En raison de l'indisponibilité du navire Moby Dada, la compagnie a dû reporter plusieurs voyages, obligeant ainsi ses passagers à reprogrammer leurs trajets. De plus, le transporteur maritime national a publié un nouveau communiqué pour annoncer des modifications apportées à son programme de traversées vers Alicante, Oran et Alger. Algérie Ferries a annoncé dans un communiqué officiel le report des traversées programmées via le navire Moby Dada. Ce report est dû à des circonstances impérieuses indépendantes de sa volonté. Selon le communiqué d'Algérie Ferries, les traversées ont été reportées en raison de circonstances exceptionnelles et imprévues. Bien que le communiqué n'ait pas précisé la nature exacte de ces circonstances, il est clair qu'elles ont rendu impossible le respect du calendrier initialement prévu. Les tra-

versées suivantes ont été reportées :

La traversée Alicante -Alger prévue pour le 19 juillet

La traversée Alger -Alicante prévue pour le 20 juillet

La traversée Alicante -Oran prévue pour le 21 juillet

La traversée Oran -Alicante prévue pour le 22 juillet

La traversée Alicante -Oran prévue pour le 23 juillet

Algérie Ferries a assuré ses clients qu'ils seront informés en temps opportun du programme de traversées modifié. Elle a alors souligné l'importance de la sécurité et du confort des passagers, qui restent une priorité absolue, justifiant ainsi ces mesures exceptionnelles. Le report des traversées pourrait donc avoir des conséquences significatives pour les passagers ayant prévu de voyager durant cette période, surtout en pleine saison estivale. En cette période de vacances,

beaucoup de passagers planifient leurs voyages à l'avance, et ce report risque de perturber leurs plans et de causer des désagréments considérables.

Incident technique sur le Moby Dada

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), connue sous la dénomination commerciale Algérie-Ferries, a annoncé qu'un incident technique est survenu sur le navire Moby Dada lors de la traversée Alicante-Oran du 17 juillet. Dans un communiqué, l'ENTMV a informé sa clientèle «qu'un incident technique survenu sur le navire Moby Dada lors de sa traversée entre Alicante et Oran le 17 juillet a nécessité l'intervention immédiate des techniciens pour identifier et résoudre le problème». Par conséquent, indique la compagnie maritime, «le voyage du navire Moby Dada a été interrompu et les passagers

actuellement à bord seront transférés sur une traversée spéciale à bord du navire Badji Mokhtar 3». Affrété fin janvier dernier par l'ENTMV, le navire italien Moby Dada avait été retenu, en avril dernier, dans le port espagnol d'Alicante, en raison des défaillances en termes de sécurité et de pollution maritime détectées lors d'une inspection menée par les autorités maritimes du port espagnol. Parmi les défaillances relevées, les autorités maritimes espagnoles avaient noté une importante fuite d'huile dans la salle des machines, des conditions de vie à bord du navire non-conformes aux normes internationales, ainsi que des équipements de sécurité défaillants (détecteurs d'incendie, éclairage...) et une mauvaise isolation électrique. En plus de l'immobilisation, Algérie-Ferries avait dû verser une caution de 100.000 euros à la Caixa General de Depósitos du ministère espagnol des Finances.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR S'EN FAIT LE PROMOTEUR

L'investissement en Algérie dans un guide pratique

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire vient de publier le Guide pratique de l'investisseur en Algérie. Un document préparé par la Haute commission nationale des appels relatifs à l'investissement (HNCAL), dans le cadre d'une législation originale et particulière régie par la loi n°22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement et ses textes d'application.

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les investisseurs souhaitant investir dans le cadre de la stratégie d'investissement initiée par les pouvoirs publics, explique le ministère dans un communiqué.

La publication « renferme des informations sur les organes mis en place chargés de l'investissement ainsi que les démarches à suivre, depuis la

phase de l'enregistrement du projet d'investissement, à travers la plateforme numérique de l'investisseur ou en se présentant devant le guichet unique territorialement compétent, jusqu'à la «phase de l'entrée réelle

en exploitation », y est-il indiqué. Des informations « élaborées suivant une méthodologie qui énonce clairement les fonctionnalités et les procédures relatives à l'investissement permettant à l'investisseur de

mener à bien l'acte d'investissement et d'éviter au mieux les conflits. Il rend l'investisseur à observer ses droits et ses obligations dans le cadre d'un projet d'investissement qu'il entend mettre en œuvre », ajoute-on. Le

guide se veut un «éclaircisseur» des dispositions « réglementaires en vigueur liées à l'investissement de manière éclairée, en ayant une connaissance des procédures et des conditions d'octroi des avantages liés à l'investissement, que ce soit à l'occasion d'une création d'une nouvelle activité, d'une extension de vos capacités de production, de la réhabilitation d'un investissement existant, ou de délocalisation de l'activité depuis l'étranger.

Un guide comprenant plusieurs rubriques expliquant la législation algérienne en matière d'investissement, la procédure de recours devant la Haute commission nationale de recours liés à l'investissement, et le droit de recours. Un guide que tout potentiel investisseur devrait consulter avant de se lancer dans un projet.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL DE MILAN

L'Algérie invitée d'honneur

L'Algérie sera l'invitée d'honneur à la 28e édition du salon international de l'artisanat traditionnel de Milan, qui se tiendra du 30 novembre au 8 décembre. Cette participation a fait l'objet d'une convention paraphée jeudi dernier, en marge de la cérémonie organisée à l'hôtel Sofitel en l'honneur des majors de promotion de l'année académique 2023/2024 des établissements de formation relevant du secteur du tourisme. L'accord a été conclu entre le DG de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berki et le responsable de la foire internationale de Milan. Il intervient, comme le précise Kerbi, qui fait suite à six participations au Salon. «L'Artigian-

no in Fiera a Milano est l'événement conçu pour rassembler chaque année des artisans venant du monde entier. Notre pays participe, a fait savoir le même responsable, « avec une centaine d'artisans des différentes wilayas, exposant divers produits artisanaux à l'instar des ornements traditionnels, de la faïence artistique, des tapis traditionnels, des produits en cuivre et en cuir, des vêtements traditionnels ». La participation à cet événement vise à « promouvoir et commercialiser les produits de l'artisanat algérien à l'étranger et l'accès aux marchés étrangers, en plus de promouvoir la destination touristique algérienne », conclut Kerbi.

EXPORTATIONS DE GNL EN AFRIQUE

L'Algérie domine avec le Nigeria le marché continental

L'Algérie et le Nigeria dominent le marché des exportations de GNL en Afrique. Selon des données du rapport Arab and Global LNG Markets Update, pour le premier semestre 2024, établi par l'Energy Research Unit, basé à Washington...



Les deux géants africains continuent de mener le jeu sur le continent en matière de capacités de production et d'exportations du gaz naturel. Avec un petit écart, le Nigeria a devancé l'Algérie dans le classement des quantités exportées durant le premier semestre de l'année. Les exportations du Nigeria ont atteint 7,20 millions de tonnes jusqu'au mois de juin 2024 contre 6,89 millions de

tonnes au cours du même semestre de l'année passée. Ces volumes font du Nigeria le premier exportateur du continent durant cette première moitié de l'année.

L'Algérie, qui est classée deuxième, a exporté 6,25 millions de tonnes durant les premiers six mois de l'année 2024, contre

6,31 millions de tonnes durant la même période de référence de l'année 2023, indique le même rapport.

Les deux pays se sont tour à tour échangé les positions depuis l'année dernière, en fonction des volumes d'exportation. Le même rapport rappelle que l'Algérie a été classée l'année der-

nière, par le rapport annuel de l'OPAEP, Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, comme le premier exportateur de GNL en Afrique pour la première fois depuis 2010, et est arrivée à dépasser le Nigeria gardien de la première position depuis plus d'une décennie. Durant l'année écoulée, l'Algérie avait totalisé un volume d'exportation de GNL de l'ordre de 12,9 millions de tonnes contre 10,2 millions de tonnes en 2022 et avait devancé les exportations nigérianes qui étaient de 12,8 millions de tonnes. Le Nigeria est revenu en tête des pays exportateurs dès le premier trimestre de l'année 2024 avec 3,76 millions de tonnes, contre 2,98 millions de tonnes pour l'Algérie. Durant le second trimestre de l'année en cours, le

Nigeria a aussi maintenu sa position de premier exportateur de GNL avec 3,43 millions de tonnes, contre 3,27 millions de tonnes pour l'Algérie toujours en seconde position. Les performances des deux pays se rapprochent fortement et la concurrence entre eux est très serrée, tandis que le reste du continent demeure bien loin de leurs niveaux respectifs. Les exportations de l'Algérie, de l'Angola et du Cameroun ont également baissé, alors que celles du Nigeria, du Mozambique et de la Guinée équatoriale ont marqué une légère hausse. Le Mozambique a été classé troisième dans la liste des exportateurs africains avec 1,7 million de tonnes vendu en 2024, contre 1,07 million de tonnes au cours du 1er semestre 2023.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Les mesures prises pour l'encouragement des exportateurs mises en avant

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé, jeudi, dernier, une journée de sensibilisation sur l'exportation au profit des exportateurs et des acteurs intéressés par cette activité, dans l'objectif de mettre en avant les avantages et les mesures décidées par les autorités publiques pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures à travers l'accompagnement des exportateurs. Cette réunion s'est déroulée au siège de la CACI en présence d'un nombre considérable d'opérateurs économiques, y compris les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation et activant dans plusieurs domaines tels que l'agroalimentaire, la chimie, les cosmétiques, l'équipement électrique, les produits agricoles, les appareils électroniques et électroménagers, ainsi que des experts dans les domaines de la logistique, du transport et du consulting. S'exprimant à cette occasion, le DG de la CACI, Hocine Zaoui, a précisé que cette journée intitulée «Journée de l'exportation» s'ins-

crivait dans le cadre de la poursuite des efforts visant à soutenir l'activité d'exportation à travers l'organisation d'une série de rencontres de sensibilisation au profit des opérateurs économiques concernés par l'exportation. Après avoir indiqué que l'exportation est un grand défi, le même intervenant a rappelé que l'Algérie, qui était parmi les grands importateurs de plusieurs produits tels que les matériaux de construction, les produits alimentaires, «le ciment et la céramique, est aujourd'hui l'un des principaux pays exportateurs, d'où l'impératif de préserver ces acquis tout en œuvrant à exporter d'autres produits». Estimant que l'objectif d'atteindre un volume d'exportations hors hydrocarbures de 30 milliards de dollars d'ici 2030 est réalisable compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie, le même responsable a souligné que «la responsabilité de l'opérateur économique consiste à respecter les normes d'exportation, dont la qualité, l'emballage, ainsi que sa compétitivité sur les marchés étrangers». Zaoui a fait savoir que les dif-

férents services de la CACI étaient disposés à écouter les préoccupations des opérateurs économiques et à les accompagner, appelant ces derniers à bénéficier des différentes mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures ainsi que des décisions prises pour accompagner et encourager les exportateurs. Pour sa part, le directeur de la coopération internationale et du partenariat au niveau de la Chambre, Kamal Kheffache, a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des opérations de sensibilisation et de formation au profit des opérateurs économiques, notamment en matière d'exportation, ajoutant qu'elle était destinée aux opérateurs exportateurs ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation. «Pendant plusieurs années, les exportations hors hydrocarbures en Algérie s'élevaient à près de 2 milliards de dollars, mais après l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des exportations et la mise en

place de plusieurs mesures visant à encourager les opérateurs économiques à exporter, les exportations hors hydrocarbures ont connu un bond significatif, atteignant près de 7 milliards de dollars, avec l'objectif d'atteindre 30 milliards de dollars, d'ici 2030», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter: «Porter le volume des exportations hors hydrocarbures à 30 milliards de dollars à l'horizon 2030 se veut un défi qui peut être réalisé grâce à plusieurs facteurs, tels que le climat d'affaires qui incite les investisseurs locaux et étrangers à diversifier la production industrielle, agricole et de services». Il a appelé, à cet égard, les opérateurs économiques à saisir les opportunités disponibles pour se positionner au niveau des marchés extérieurs, notamment à la faveur des facilités accordées par les pouvoirs publics pour les accompagner et les encourager, y compris celles données dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) relatives à la contribution aux coûts d'exportation, en sus des facilitations fiscales et douanières.

AGRICULTURE

Création prochaine de micro-entreprises agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a révélé jeudi dernier, à Guelma, le lancement prochainement de la création de micro-entreprises agricoles au Nord, dans les Hauts plateaux et au niveau du barrage vert.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Guelma, Cherfa a indiqué que la création de ces entreprises vient dans le sillage des nouvelles orientations du secteur agricole, en vue de créer plus d'emplois et de richesses et de concrétiser la sécurité alimentaire.

Cherfa a souligné que son secteur prépare, en coordination avec le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Microentreprises, la tenue début octobre prochain d'une rencontre nationale avec la participation des jeunes universitaires et porteurs de projets dans le but de cerner et d'identifier les moyens à mettre en place pour la création de micro-entreprises agricoles au Nord et dans les Hauts plateaux, notamment au niveau du barrage vert. Le ministre a rappelé à ce propos que son

secteur travaille actuellement avec des start-up s'intéressant aux techniques d'irrigation et de surveillance, soulignant

que son département veille à accorder davantage de facilités et d'accompagnement aux jeunes dans ce domaine pour

exploiter les solutions innovantes des porteurs de projets dans le développement de l'agriculture dans le pays. L'exploit agricole réalisé dans le sud algérien est exceptionnel, estime pour sa part, l'enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), Ali Daoudi.

Ce dernier appelle à produire des innovations adaptées permettant de garantir la pérennité des investissements. Rappelant les efforts et les investissements consentis par l'État pour augmenter les superficies irriguées de 300.000 hectares à 1.400.000 hectares au cours des 20 dernières années, l'intervenant a plaidé en faveur du développement d'une expertise accrue dans les techniques d'irrigation et de l'implication des agriculteurs dans cette stratégie, afin de préserver les ressources hydriques souterraines.

«Nous sommes confrontés à des conditions climatiques extrêmes, pour lesquelles il est essentiel de produire des innovations et des technologies adaptées afin de garantir la durabilité de ce secteur», a-t-il recommandé.

PÉTROLE

Le Brent frôle les 85 dollars

Les prix du pétrole restaient atones, toujours tiraillés entre la baisse des stocks aux USA et les données économiques venant de Chine en plus de la force du dollar. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre prenait 0,04% à 85,14 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août, perdait 0,07% à 82,76 dollars. «Le marché a été confronté à des signaux contradictoires», commentent des analystes. «La baisse des niveaux de stocks aux États-Unis est un facteur fort de hausse (des prix) pour le marché, mais la faiblesse des chiffres clés de la Chine et la force du dollar américain semblent contrebalancer cette tendance», expliquent-ils. En effet, les réserves commerciales ont diminué

de 4,9 millions de barils pour la semaine achevée le 12 juillet selon les chiffres de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Une baisse des stocks a tendance à doper les prix. Mais en parallèle, les marchés semblent toujours digérer les chiffres sur la croissance économique chinoise au deuxième trimestre, qui s'est tassée à 4,7% sur un an, un rythme bien inférieur aux attentes des analystes. Enfin, un dollar fort décourage les achats de pétrole en diminuant le pouvoir d'achat des acheteurs utilisant d'autres monnaies. L'attention des investisseurs devrait prochainement se tourner vers l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+, une réunion technique du groupe étant prévue début août.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'HYDRAULIQUE
 ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
 DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES
 DES CAPACITES MINIMALES N° : 24 / 2024**

NIF : 099001019033631

Programme : PN 2022
 Intitulée de l'opération : Réalisation des ouvrages de stockage d'eau, huit (08)
 ouvrages d'une capacité globale de 8800 m3 à travers les ksour de la wilaya

Le Wali de la Wilaya d'Adrar, représenté par Le directeur des Ressources en Eau de la
 Wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national Ouvert avec Exigences des Capacités
 Minimales en vue de :

PROJET:
 Lot N°02: Réalisation d'un Château d'eau 800 m3 pour Ksour Cne Akabli

CONDITIONS D'ELIGIBILITE POUR PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRE

01. Avoir un Certificat de qualification en cours de validité en hydraulique (activité principale ou secondaire) catégorie Cinq (05) ou plus
02. Avoir réalisé durant les Dix (10) dernières années des projets (Château d'eau surélevé de 500 m3 et plus) justifiée par Attestation de bonne exécution délivrées par les maîtres des ouvrages publics.
03. Chiffre d'affaires des trois (03) dernières années (2019-2020et 2021) justifié par des attestations C20 ou Attestation d'activité visé par les services des impôts (montant moyens des 03 ans sup ou = 60 000 000 DA .

Les entreprises intéressées, ayant réalisées des projets de meme nature, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

La direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Adrar,
 Route de l'ancien Aéroport. ADRAR
 Tel : 049.36.46.23 Fax : 049.36.46.22

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en trois enveloppes :

1. Le Pli du DOSSIER DE CANDIDATURE : est composé des documents suivants :

- 1- La déclaration de candidature dûment renseignée, cachetée, signée et datée ;
- 2- La déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée ;
- 3- Copie du Statut (en cas de société) ;
- 4- Copie de la Délégation de pouvoir (le cas échéant).
- 5- Copie du Protocole d'accord pour les groupements momentanés d'entreprises en précisant le chef de file.
- 6- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir :
 - a- Capacités professionnelles :
 - Copie du Certificat de qualification en cours de validité en hydraulique (selon la catégorie demandé à l'Art.02)
 - b- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les copies des attestations C 20 montrant les chiffres d'affaire, des Trois dernières années visées par les services des impôts;

c- Copie d'une Attestation de Solvabilité de la Banque;

d- Capacités techniques :

- Liste détaillée des moyens humains à mettre en œuvre au Chantier par Précision du Nom de la Personne, son Grade et son Numéro d'Immatriculation de la CNAS;
- Liste détaillée des moyens matériels à mettre en œuvre au Chantier avec Précision du Nom de l'Engin, sa Marque et son Matricule ;
- Liste des Références Professionnelles (Projets Réalisés châteaux ou réservoirs) du soumissionnaire réalisés durant les Dix (10) dernières années, avec Précision de l'Intitulé du Projet, son Montant, Date de l'ODS du Début des Travaux, Date de réception provisoire et définitive et Nom du Services Contractant. avec justification (les attestations de bonne exécution signée par les Services contractants),

2. Le Pli de l'OFFRE TECHNIQUE est composé des documents suivants :

01. Instruction aux Soumissionnaires signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire
02. La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, et cachetée (par lot);
03. Planning et Délai d'exécution (par lot),
04. La mémoire technique justificatif (par lot);
05. Liste des moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec justification (Carte grise + Assurances pour les moyens roulants, facture d'achat ou les moyens non roulants.)
06. Liste des Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier avec justification (diplômes ou attestation de succès + Attestations d'Affiliation de la CNAS valide)
07. Le présent cahier des charges (CPS, CPC et CPT) dûment renseigné, paraphé, signé et cacheté aux endroits de signature du cocontractant avec mention manuscrite « lu et accepté ».

3. Le Pli de l'OFFRE FINANCIERE est composé des documents suivants :

- 1- La lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et signée;
- 2- Le bordereau des prix unitaires soigneusement remplis, signé, cacheté et daté. (BPU) ;
- 3- Le détail quantitatif et estimatif soigneusement remplis, signé, cacheté et daté (DQE).

Les Trois enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES,
 N° : 24 / 2024
 (À ne pas ouvrir)

Réalisation des ouvrages de stockage d'eau, huit (08)
 ouvrages d'une capacité globale de 8800 m3 à travers les ksour de la wilaya

PROJET:

Lot N°02: Réalisation d'un Château d'eau 800 m3 pour Ksour Cne Akabli

Les offres seront déposées par Porteur à l'adresse suivante:

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR
 (Secrétariat du Directeur)
 Adresse : Route de l'ancien Aéroport ADRAR

La Durée de Préparation des offres est à VINGE ET UN (21) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP
 La Date de depot des offres est fixée au Vingt et unième (21^{ème}) Jour de la durée de Préparation des Offres avant 12h00.

La date d'ouverture des plis est fixée au Vingt et unième (21^{ème}) Jour de la durée de préparation des offres à 12h30 au siège de la direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Adrar.
 En cas d'un jour férié, l'ouverture sera le jour suivant
 Les soumissionnaires sont invités et convoqués à assister à la séance d'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'EL-OUED
 ADRESSE : CITE 19 MARS 1962 EL-OUED.
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 099639019055901
 INTITULE DE L'OPERATION : Réalisation d'un Ouvrage d'Art sur la RN 121 au PK 95+700

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
 N° :011...../2024

Dans le cadre de l'opération Réalisation d'un Ouvrage d'Art sur la RN 121 au PK 95+700 la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Oued, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux :

Réalisation d'un Ouvrage d'Art sur la RN 121 au PK 95+700 avec les conditions de capacités minimales suivantes :

a) **Capacités professionnelles :**

- Avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie SIX (VI) ou plus dans l'activité principale travaux publics en cours de validité.

b) **Capacités financières :**

- Le soumissionnaire doit avoir réalisé les trois (03) dernières années (2020-2021-2022) Au moins un chiffre d'affaires moyen de 40.000.000,00 DA justifiés par des bilans élaboré par des comptables experts et portants les caches de dépôts au niveau des service des impôts ou par des attestation de chiffres d'affaires délivrer par les service des impôts.

c) **Capacités technique :**

- Avoir réalisé au moins deux (02) projets similaires (portant réalisation de tout type d'ouvrages d'art, passage submersible, passage busé, dalot.....etc) prouvés par attestations pendant les Cinq derniers années (2018 au 2022) et ce par la présentation des attestations administratives élaborées par le service contractant public concerné.

NB :

- Il n'est pas prévu du groupement dans le cadre de ce marché.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges et déposer les offres auprès :

Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Oued Bureau des Marchés, Contentieux et Archives – Cité 19 Mars El-Oued ,Ou téléchargez sur le site officiel de la direction des travaux publics "www.dtp-eloued.com".

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2024

" Réalisation d'un Ouvrage d'Art sur la RN 121 au PK 95+700"

Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie ; signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité dûment remplie; signée, cachetée et datée.
- Statut de la société avec les modifications existantes.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification en cours de validité activité principale travaux publics, catégorie SIX (VI) ou plus dans le processus validité .
- Attestations administratives des projets réalisés pendant les Cinq derniers années (2018 au 2022).
- Les bilans fiscaux ou l'attestation de chiffre d'affaires de l'entreprise pour les années 2020-2021-2022 (visées par les services des impôts).

L'offre technique

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée et cachetée et datée.
- Instruction aux soumissionnaires dûment paraphée et signée et cachetée et datée
- Le planning prévisionnel des travaux signé et cacheté et daté.
- Le cahier des charges dûment rempli et signé et cacheté et daté paraphée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »..
- Liste des Moyens matériels :Soutenu par les documents justifiables selon le cahier des charges
- La liste des moyens humains: Soutenu par les documents justifiables selon le cahier des charges .
- Tous les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif de tout autre document exigé.

L'offre financière

- La lettre de soumission dûment rempli, signée, cachetée et datée
- Bordereau des prix unitaires ; dûment rempli, signée, cachetée et datée
- Le détail estimatif et quantitatif. dûment rempli, signée, cachetée et datée

La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03)mois à compter de la date de dépôt des offres.

La durée de préparation des offres est fixée à le vingt et un (21ème) jour par référence à la date de la première publication parution du présent avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date du dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

La date du dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de (08H30) à (10H30).

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à (11H00).

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis est prévue en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El Oued, les soumissionnaires sont invités à y assister.

AIN TEMOUCHENT

La station de dessalement de Béni Saf rétablie en un temps record

Dans la nuit de jeudi à vendredi, la station de dessalement de l'eau de mer de Shatt Al-Hilal à Béni Saf, située dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a été remise en service de manière partielle après un arrêt inattendu causé par un incendie. L'incident, qui a gravement endommagé la salle des cellules électriques, avait mis en péril la fourniture d'eau potable à la région. Cependant, grâce à la réaction rapide et aux efforts concertés de la société algérienne de l'énergie (AEC), filiale du groupe Sonatrach, la station a pu reprendre ses opérations en un temps record. L'arrêt de cette station, qui joue un rôle crucial en fournissant 100 000 m³/jour d'eau potable à la région, aurait pu entraîner des conséquences graves pour la population locale. Dès les premières heures de l'incident, l'AEC a mobilisé toutes ses ressources disponibles pour évaluer les dégâts et commencer les travaux de réparation. Des équipes techniques spécialisées ont été dépêchées sur place et ont travaillé sans relâche pour rétablir la situation. Le PDG de la société a dirigé personnellement les opérations depuis le site de l'incident, veillant à ce que



chaque étape soit exécutée avec une efficacité maximale. Actuellement, bien que la station soit de nouveau opérationnelle et fournisse 100 000 m³/jour, les travaux de maintenance se poursuivent à un rythme soutenu. L'objectif est de restaurer la capacité totale de la station, soit 200 000 m³/jour, dans les plus brefs délais. Les équipes de maintenance travaillent 24 heures sur 24, démontrant ainsi leur engagement indéfectible envers la mission de l'entreprise. La réouverture partielle de la

station de dessalement de Béni Saf est une leçon de résilience et d'efficacité. Face à un incident majeur, l'AEC a démontré sa capacité à surmonter les défis et à assurer la continuité de ses services essentiels. Cette expérience renforce la confiance dans la disposition de l'entreprise à gérer des infrastructures critiques et à répondre aux besoins de la population, même dans des situations d'urgence. Le ministre de l'Énergie et des Mines a annoncé dans un communiqué,

l'ouverture d'une enquête urgente par les instances sécuritaires compétentes afin de déterminer les causes de l'incendie survenu, à la station de dessalement de l'eau de mer Chât El Hilal à Beni Saf (Aïn Témouchent). Selon le ministère, un incendie s'est déclaré dans cette station, dont la capacité de production est de 200.000 m³/jour, en date du mardi 16 juillet 2024, ayant touché les cellules électriques de la station, entraînant l'activation des systèmes de sécurité qui ont complètement

arrêté le fonctionnement de la station. Grâce à l'intervention rapide et professionnelle des équipes de la protection civile, des agents de sécurité et de sûreté au niveau de la station, seulement 15 minutes après le déclenchement de l'incendie, la situation a été immédiatement maîtrisée, l'incendie a été complètement éteint au niveau des cellules électriques, sans toucher d'autres sections de la station, évitant ainsi des dommages plus importants voire une catastrophe, ajoute la même source. Ainsi, une cellule de crise et de suivi a été mise en place au niveau de la station afin de prendre les mesures nécessaires en mobilisant toutes les ressources humaines et matérielles, notamment les techniciens spécialisés de Sonatrach et l'Algerian Energy Company (AEC), en vue de remettre en service la station et d'assurer la continuité du service public de l'eau, ce qui sera fait dans les prochaines heures. Selon le communiqué du ministère, «une enquête urgente a été ouverte par les instances sécuritaires compétentes pour déterminer les circonstances de cet incendie».

BÉJAÏA

Un nouvel hôpital pour la wilaya

En janvier dernier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a effectué une visite de suivi à Béjaïa, marquant une étape clé pour le développement des infrastructures sanitaires de la région. Lors de cette visite, il a pris la mesure des besoins urgents des résidents et des autorités locales, en particulier en ce qui concerne le nouvel hôpital de Tazmalt, doté de 60 lits. Cette visite a permis de faire un état des lieux des infrastructures

existantes et de constater les besoins immédiats en matière de soins de santé. D'après un communiqué du ministère, le service des urgences de cet établissement a été mis en service dès janvier 2024. Cette décision vise à rapprocher les soins de santé des habitants de Tazmalt et à alléger la pression sur l'hôpital d'Akbou. Ce pas en avant reflète la volonté du ministère de répondre rapidement aux

besoins de la population en matière de soins d'urgence. Les habitants de la région ont ainsi pu bénéficier d'un accès immédiat à des soins d'urgence, réduisant ainsi le temps de réponse en cas de situations critiques. L'inauguration officielle de l'hôpital est prévue pour octobre. Les préparatifs comprennent la nomination de médecins spécialistes, d'infirmiers et d'agents de service, La mise à disposition d'équipe-

ments médicaux essentiels, comme un scanner, dont l'installation est en cours. Le ministère a souligné que toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer le bon fonctionnement de cet équipement, conformément aux normes requises. Cette étape est cruciale pour garantir que l'hôpital soit pleinement opérationnel et capable de répondre aux besoins diversifiés de la population.

GUELMA

Pose de la première pierre d'un silo à céréales

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a posé jeudi dernier, à Guelma la première pierre du projet de réalisation d'un silo à céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux dans la ferme pilote Mekhancha Nafaa, dans la commune de Boumahra Ahmed (10 km à l'Est de Guelma). Sur site, le ministre accompagné des autorités locales a porté l'accent

sur l'importance que revêt cet équipement prévu dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques comportant la réalisation de 30 silos et 350 centres de proximité de stockage de céréales à travers le pays. Après avoir suivi un exposé technique sur cette structure stratégique d'une capacité de 1 million de quintaux prévue sur un terrain de 5 hectares, Cherfa a

exhorté les responsables du projet à son impérative réalisation dans les délais fixés à 33 mois, relevant qu'une fois opérationnel, ce silo permettra de contribuer au développement des cultures stratégiques et d'augmenter la capacité de stockage des céréales de la wilaya. Le ministre a rappelé les décisions prises au cours du dernier conseil des ministres et relatives au travail au cours

des trois prochaines années pour étendre les surfaces cultivées au grand Sud à 500.000 hectares et porter à plus de 55 quintaux le rendement moyen à l'hectare. Dans la commune de Belkheir, Cherfa a inspecté le projet de réalisation d'un silo en acier d'une capacité de 200.000 quintaux dont le taux d'avancement des travaux atteint 95%.

BLIDA

Projet de création d'une station multimodale

Un projet de création d'une station multimodale est lancé à Blida, avec la pose de la première pierre d'une gare ferroviaire jouxtant la gare routière au niveau du quartier Ramoul, situé au centre-ville. Avec l'entrée en fonction de cette station et en attendant le dégel du projet du tramway, le secteur du transport dans la wilaya de Blida connaîtra une amélioration qui contribuera à donner un nouvel essor à ce secteur névralgique en offrant plus de facilités aux nombreux voyageurs venant de l'Est ou de l'Ouest de se déplacer rapidement en empruntant le bus ou le train. Avec ce

projet de station multimodale, qui va relier plusieurs régions de l'Est, de l'Ouest et du Sud, la ville de Blida deviendra un carrefour qui permettra aux voyageurs de d'atteindre la destination de leur choix sans aucune contrainte et réduira la pression sur la gare routière du Caroubier, à Alger. Quant aux habitants de Blida, ils peuvent emprunter le train de banlieue puis continuer en bus en direction de l'Est ou de l'Ouest. Ceux venant des communes de l'Est, comme Meftah, Bougara et Larbaa, peuvent poursuivre leur voyage en train vers El-Affroune ou Alger. Blida

connaît également la réalisation d'une autre gare ferroviaire qui vient d'être achevée au niveau de la commune de Guerouaou, située à 3 km à l'est de la station multimodale. Cela va permettre aux habitants et aux travailleurs de la zone industrielle de cette commune de ne plus se déplacer vers la gare de Blida ou celle de Beni Mered pour emprunter le train. Rappelons que ce projet est achevé, en attendant la construction d'un mur d'enceinte de sécurité avant d'entrer en fonction. Cette nouvelle gare ferroviaire devrait être mise en service d'ici quelques semaines.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مجلس البلديات
مجلس البلديات
مجلس البلديات
الرقم: 03 / م.ش.ع / 2024

وصل تسجيل التصريح
بتجديد الهيئة التنفيذية

بمقتضى القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق ل 12 جفلي 2012 المتعلق بالجمعيات.

بإدخال على محضر الجمعية العامة المنعقدة في 2023/10/29

بإدخال على المحضر الإداري المنعقد من طرف قائد الفرقة الإقليمية للترك الوطني بمكان الخاصة بأعضاء المكتب التنفيذي للجمعية الدينية لمسجد "الرحمة" ألكار

بإدخال على موافقة منظر الشؤون الدينية و الأوقاف لإزالة بناية على تجديد الجمعية الدينية لمسجد "الرحمة" ببلدية ألكار تم هذا اليوم 2024/06/02 تسليم وصل تسجيل التصريح بتجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:

الجمعية الدينية لمسجد "الرحمة" بلدية ألكار

المعتمدة تحت رقم: 148 بتاريخ 15 جويلية 2010

بترأسها السيد: موسوي كريمو المولود بتاريخ 1970/10/24 بالجزائر

المدة الإنتخابية للمكتب: ثلاث سنوات.

مقرها: أفكار مركز

والتالي يجب القيام بإجراءات الإجازة و فاء لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون المتعلق بالتفرغ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Multiplier les actions de sensibilisation pour réduire les déchets plastiques

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) mise sur plusieurs mesures pour la réduction de la pollution plastique de 80 % d'ici à 2040 et la création d'une économie circulaire...

Environ 353 millions de tonnes de déchets plastiques sont produites dans le monde chaque année. Seulement 9 % de ces déchets sont recyclés, tandis que 22 % sont mal gérés ou rejetés dans l'environnement. L'Algérie n'est pas épargnée par ce phénomène. Pour y faire face, le mouvement associatif joue un rôle important dans la sensibilisation. C'est le cas de l'association Récifs qui mène plusieurs actions et opérations de vulgarisation et de sensibilisation à Tamentfoust (commune d'El Marsa), en partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND). Ce genre d'opération éco-citoyenneté consiste à inciter les enfants à collecter les déchets en plastique, afin de les mettre au cœur de la problématique de l'invasion de cette matière dange-

reuse pour le milieu marin. Il s'agit non seulement de collecter les bouteilles en plastique mais aussi de les remettre à un recycleur qui fabrique, entre autres, des jouets pour enfants, qui sont distribués dans les centres de prise en charge des enfants cancéreux. Il faut savoir que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mise sur plusieurs mesures pour la réduction de la pollution plastique de 80 % d'ici à 2040 et la création d'une économie circulaire. Ainsi, l'approche de l'agence onusienne se décline en six axes. Dans un premier temps, l'organisme de l'ONU propose de changer le système en accélérant la réutilisation, le recyclage, la réorientation et la diversification (RRR+D), et en prenant des mesures pour faire face à l'héritage de la pollution plastique. Ainsi, «100

millions de tonnes de plastique provenant de produits à usage unique et à courte durée de vie devront encore être traitées en toute sécurité chaque année d'ici à 2040», estime le PNUE. «Un marché circulaire devra également être créé.

Ainsi, la promotion des options de réutilisation, y compris les bouteilles réutilisables, les distributeurs en vrac, les systèmes de consigne et de reprise des emballages permettraient de réduire de 30 % la pollution plastique d'ici à 2040.

Pour réaliser ce potentiel, les gouvernements devront contribuer à renforcer les arguments commerciaux en faveur des produits réutilisables», est-il indiqué. «Il sera aussi possible de réduire la pollution plastique de 20 % supplémentaires d'ici à 2040 si le recyclage devient une activité plus stable

et plus rentable. La suppression des subventions aux combustibles fossiles, l'application de directives de conception visant à améliorer la recyclabilité et d'autres mesures permettraient de faire passer la part des plastiques économiquement recyclables de 21 à 50 %. Dans une autre mesure, le remplacement judicieux de produits tels que les emballages en plastique, les sachets et les plats à emporter par des produits fabriqués à partir de matériaux alternatifs (tels que le papier ou les matériaux compostables) pourra entraîner une diminution supplémentaire de 17 % de la pollution par les plastiques, souligne la même source. Le PNUE suggère dans le troisième axe de sa nouvelle stratégie, de définir et de mettre en œuvre des normes de conception et de sécurité pour l'élimination des déchets plastiques non recyclables et de rendre les fabricants responsables des produits contenant des micros plastiques. Selon l'agence de l'ONU, «le passage à une économie circulaire permettrait de réaliser 1,27 trillion de dollars d'économies compte tenu des coûts et des recettes du recyclage».

Amel B.



MEURTRE ET VOL D'UN VÉHICULE À JIJEL Les accusés impliqués placés en détention provisoire

Trois individus impliqués dans une affaire de meurtre et de vol d'un véhicule à El Milia (wilaya de Jijel), ont été placés en détention provisoire, indique un communiqué du parquet de la République près le tribunal d'El Milia. «Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Milia informe l'opinion publique que dans la nuit du 14/07/2024, un groupe d'individus est entré par effraction au domicile de la victime (B.H.), avant de le tuer et de lui voler sa voiture, ce qui a conduit à l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les faits», précise le com-

munié. Les investigations menées par la brigade de la gendarmerie nationale d'El Milia ont permis d'identifier les auteurs. Il s'agit de (D.Z.A.), (B.H.) et (Dj.A.A.), ajoutant qu'«en date du 17/07/2024, les mis en cause ont été présentés devant le parquet et une enquête judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour les crimes de formation d'une association de malfaiteurs, d'assassinat et de vol, commis de nuit et en réunion, ajoute la même source. Après avoir interrogé les mis en cause par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire, selon la même source.

IL RÉUSSIT SON BAC MALGRÉ SON HANDICAP Chemseddine Aribi ou la volonté de vaincre la maladie

Chemseddine Aribi, issu de la ville de Ksar-El-Boukhari, au sud de Médéa, classé deuxième dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, avec une moyenne de 16.63 dans la filière Lettres et philosophie de l'examen du Baccalauréat, entend embrasser une carrière de magistrat pour rendre à sa mère, auprès de laquelle il a trouvé toute l'aide nécessaire, ce qu'elle a sacrifié pour qu'il réalise le rêve vécu aujourd'hui, jeudi. Malgré les séquelles laissées par l'ablation d'une tumeur au cerveau, Chemseddine, scolarisé au lycée Tayeb Malaika, à Ksar-El-Boukhari, à 65 km au sud de Médéa, a surmonté cette difficulté et s'est investi entièrement dans la préparation de son Baccalauréat qu'il considère comme son «projet d'avenir», a-t-il affirmé à l'APS. Il reconnaît avoir eu quelques difficultés au début de l'année scolaire, en ne réussissant pas à obtenir la moyenne qu'il espérait avoir,

12 au lieu des 14 qu'il s'est fixé comme objectif, mais encouragé par sa mère Fatima, il redouble d'efforts et travaille d'arrache-pied, de jour comme de nuit, croyant fermement que ses efforts seront récompensés, précise Chemseddine. «C'est grâce à ma mère que j'ai pu remonter la pente et arriver au résultat d'aujourd'hui», confie fièrement Chemseddine qui rend à sa mère «tout le mérite de son succès» au Baccalauréat. Souffrant de problèmes de vision et de difficultés motrices, Chemseddine a bénéficié lors des épreuves du Baccalauréat de l'accompagnement de deux enseignants, comme l'autorise la réglementation, et tient à les remercier pour l'aide et le soutien qu'il a trouvé auprès d'eux. Le lauréat rêve de devenir magistrat et pense que la moyenne obtenue lui permettra de s'inscrire dans une filière de droit qui lui ouvrira grandes ouvertes les portes de la magistrature.

RÔLE DES FEMMES DANS LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA STABILITÉ

Une rencontre et des promesses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a présidé, jeudi dernier, au Musée central de l'Armée, en compagnie du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, l'ouverture d'une rencontre scientifique sur le rôle des femmes dans la promotion de la sécurité et de la stabilité. S'exprimant à cette occasion, Mme Krikou a souligné que «la femme algérienne, qui a participé au processus de développement, a contribué à la promotion de la sécurité et de la stabilité dans le pays, en accédant aux plus hautes fonctions et responsabilités». Après avoir salué le rôle des femmes durant la Révolution de libération et au lendemain de l'indépendance, notamment dans le développement et la promotion de la sécurité et de la stabilité, la ministre a souligné la détermination des femmes à «poursuivre aujour-

d'hui le processus d'édification institutionnelle sur la voie de leurs aïeules, à travers les hautes fonctions qu'elles occupent aux côtés des hommes». De

son côté, Rebiga s'est félicité de l'organisation de cette rencontre, coïncidant avec la célébration du mois de l'indépendance, tout en saluant le rôle de

la femme algérienne dans «la défense de la souveraineté nationale, la promotion de la sécurité et de la stabilité et la réalisation du développement

dans différents domaines». Le ministre a rappelé le rôle joué par la femme algérienne lors de la Révolution de libération, ainsi que sa contribution aux côtés de ses frères au recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale. Rebiga a, à cet égard, appelé à suivre l'exemple des moudjahidate en contribuant au projet d'édification et de développement du pays. La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la projection d'un documentaire sur le rôle de la femme algérienne dans la promotion de la sécurité et de la stabilité et l'organisation d'une séance de discussion sur les sacrifices de la femme lors de la glorieuse Révolution de libération et son rôle dans l'édification du pays postindépendance. A cette occasion, les moudjahidate Houria Toubal et Drifa Ben M'hidi ont été distinguées, aux côtés d'autres femmes des différents corps de sécurité.

UN HOMME SE VENGE SUR LE NEVEU DE SON EX-FEMME Un crime odieux perpétré à Bouira

Les services de sécurité de la daïra de la localité de Kadiria, située à 30 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, ont ouvert hier, une enquête sur l'assassinat d'un jeune homme de 26 ans par l'ex-mari de sa tante. Le jeune homme, résident de la commune de Boulerbah, s'était rendu chez sa tante divorcée dans le quartier des 130 logements à Kadiria, où il a passé la nuit. Vendredi matin,

l'ex-mari est arrivé au domicile et a agressé son ex-femme en la blessant à la main, avant d'agresser le jeune homme avec un objet tranchant, causant sa mort. La victime a été transportée à la morgue de l'hôpital de Kariria, tandis que les services de sécurité de la daïra poursuivent leur enquête pour élucider les circonstances de ce meurtre.

ACCIDENT DE LA ROUTE MORTEL À TIMIMOUNE

4 morts et 4 blessés

Un grave accident de la circulation est survenu, vendredi, dernier dans la wilaya de Timimoune, faisant un bilan lourd de 4 morts et 4 blessés. L'accident, survenu vers 13h30, a impliqué le dérapage et le renversement d'une voiture de tourisme sur la route nationale n° 51 dans la com-

mune et daïra de Timimoune, lit-on dans un communiqué de la Protection civile. L'accident a causé la mort de 4 personnes et blessé 4 autres, qui ont été secourues et transférées vers l'hôpital local, tandis que les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue, conclut le communiqué.

YAËL BRAUN-PIVET RÉÉLUE PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Le NFP dans tous ses états

La réélection de Yaël Braun-Pivet à la présidence de l'Assemblée nationale le 18 juillet dernier, a été critiquée par des élus d'opposition, en particulier ceux du Nouveau Front populaire...

Ces derniers vont désormais tenter de s'accorder sur un candidat au poste de Premier ministre. Des «combines, tactiques, et coups de billard à trois bandes». Sandrine Rousseau, députée écologiste du Nouveau Front populaire (NFP), a témoigné de la frustration des élus de l'union des gauches. Neuf jours après être arrivé en tête aux élections législatives, le NFP s'est vu damer le pion pour l'élection de la présidence de l'Assemblée nationale. C'est la sortante Yaël Braun Pivet qui a été réélue avec 220 voix, à l'issue de trois tours de scrutin, devant le communiste André Chassaigne qui a récolté 207 voix et Sébastien Chenu, pour le Rassemblement national (RN), et ses 141 voix. Défaits devant les électeurs, victorieux devant l'Assemblée «Aujourd'hui, ceux qui ont perdu dans les urnes ont remporté la présidence de l'Assemblée nationale». Le député RN et ancien vice-président de la chambre basse du Parlement français, Sébastien Chenu, a réagi après l'élection de sa concurrente Yaël Braun-Pivet au perchoir, évoquant par ailleurs «un drôle de message envoyé aux Français». Et d'ajouter, comme quelques heures plus tôt Sandrine Rousseau : «Ce soir,

c'est la victoire des combines avec des alliances contre nature». La députée écologiste, elle, est allée plus loin, en évoquant des «recours juridiques possibles» et en dénonçant le vote à l'Assemblée de ministres en exercice, qualifiant ces pratiques de «tactiques qui ne sont pas dans l'esprit de la démocratie». Une critique partagée par le député RN Jean-Philippe Tanguy sur France Info qui a déclaré comprendre «les forces de gauche». Selon lui, «sans les voix des ministres députés, Madame Braun-Pivet n'aurait pas été élue». Le SG du Parti socialiste (PS) Olivier Faure a de son côté dénoncé «un accord secret avec LR» et un «contournement de la Constitution en faisant voter 17 ministres». Ces critiques récurrentes concernant le vote des ministres font référence à l'article 23 de la Constitution selon lequel «les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire». Le code électoral précise néanmoins que «l'incompatibilité [...] prend effet à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la nomination comme membre du gouvernement» et que «l'incompatibilité ne prend pas effet si le gouvernement est démission-



naire avant l'expiration dudit délai». L'interprétation de cet article ne met cependant pas tous les juristes d'accord, à l'instar du constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier, lequel estimait dans un article paru le 11 juillet sur Public Sénat qu'un nouveau gouvernement devait être nommé-et les passations de pouvoirs effectuées-avant le vote à l'Assemblée nationale pour que les ministres puissent y prendre part. Le président Macron a de son côté félicité sur X (ex-Twitter) la présidente élue. «Tous ceux qui vous connaissent savent que vous veillerez au respect de la plurali-

té des opinions et à l'expression de la diversité des sensibilités. En responsabilité républicaine», a-t-il affirmé. À gauche, cette défaite concédée dans un mouchoir de poche laisse un goût amer. «On a perdu une bataille mais pas la guerre», a toutefois déclaré sur BFMTV la secrétaire nationale des Écologistes Marine Tondelier dans la foulée du vote de l'Assemblée. «Quand on a perdu c'est très facile de le reconnaître [...] et ils auraient très bien pu le faire le soir du premier tour des législatives et le soir du deuxième tour des législatives», a-t-elle lancé à l'émajorité présidentielle. «Tout

continue pour Matignon», a-t-elle également déclaré, en référence aux tractations à gauche pour proposer un candidat au poste de Premier ministre. «Tout ça, ça va se décanter dans les jours qui viennent», a-t-elle déclaré à ce sujet ce 19 juillet sur France Info. Six vice-présidences, trois questeurs et 12 secrétaires ainsi que les présidences de commission vont être attribuées ces 19 et 20 juillet à l'Assemblée. Cette répartition est déterminée par les présidents des différents groupes politiques qui doivent parvenir à un accord. À défaut, de nouveaux votes seront organisés.

YÉMEN

Les Houthis revendiquent une attaque de drone sur Tel-Aviv

Les rebelles houthis ont revendiqué l'attaque vendredi dernier, sur Tel-Aviv, affirmant l'avoir menée à l'aide d'un drone. L'explosion, survenue avant l'aube, a fait un mort et plusieurs blessés, selon les autorités israéliennes. Tsahal dit avoir détecté l'aéronef, mais «une erreur humaine» aurait conduit à l'échec de l'interception. «La force aérienne des drones au sein des forces armées yémé-

nites [...] a mené une opération militaire qualitative, en ciblant l'un des objectifs importants dans la zone occupée de Jaffa, connue en Israël sous le nom de Tel-Aviv», a déclaré sur X (ex-Twitter) le porte-parole militaire des rebelles yéménites Yahya Saree. Plus tôt dans la matinée, aux environs de 4h00 du matin (heure locale), les autorités israéliennes avaient fait état d'une forte explosion

d'origine inconnue dans un immeuble de Tel-Aviv. Explosion qui, selon les autorités israéliennes, a fait un mort et plusieurs blessés. Dans la foulée, Tsahal a déclaré sur sa chaîne Telegram étudier la piste d'une attaque aérienne. Suite à une «enquête préliminaire», l'armée israélienne a annoncé environ une heure plus tard que cette explosion avait été «provoquée par la chute d'une cible aérienne», aucune sirène n'ayant été activée. «L'IAF a augmenté ses patrouilles aériennes afin de protéger l'espace aérien israélien», a ajouté Tsahal. Lors d'un point de situation auprès de la presse, un responsable militaire israélien a déclaré que l'aéronef avait été détecté par Tsahal. «Une erreur humaine» a fait que les «systèmes d'interception et de défense n'ont pas été activés», a précisé l'armée israélienne. Une «preuve» de l'incapacité du gouvernement à assurer la sécurité des Israé-

liens, selon Lapid. Le bâtiment frappé se situe au coin de l'avenue Ben-Yehuda et de la rue Shalom-Aleichem, non loin d'un bâtiment annexe de l'ambassade des États-Unis en Israël. Selon la chaîne Al Arabya, ce raid contre l'État hébreu était constitué de quatre drones et un missile balistique. D'après la même source, le missile ainsi que trois drones auraient été abattus par les forces américaines. Cette attaque est «une preuve supplémentaire que ce gouvernement ne sait pas et ne peut pas assurer la sécurité des citoyens d'Israël», a fustigé le chef de l'opposition israélienne Yair Lapid. «Ceux qui perdent leur dissuasion au nord et au sud la perdent également au cœur de Tel-Aviv. Il n'y a pas de politique, pas de plans, tout est affaire de relations publiques et de discussions sur eux-mêmes. Ils doivent partir», a-t-il poursuivi dans un message posté sur X. hébreu.

TUNISIE

Kaïs Saïed briguera un nouveau mandat lors de l'élection du 6 octobre



Le dirigeant tunisien Kaïs Saïed, accusé par ses détracteurs de dérive autoritaire, s'est déclaré officiellement candidat à sa succession pour l'élection présidentielle du 6 octobre. Au pouvoir depuis 2019, son mandat de cinq ans touche à sa fin cet automne. Le président tunisien Kaïs Saïed, au pouvoir depuis 2019, a annoncé vendredi dernier qu'il briguerait un nouveau mandat lors de l'élec-

tion présidentielle qui doit se tenir le 6 octobre. «J'annonce officiellement ma candidature à l'élection présidentielle du 6 octobre prochain pour poursuivre le combat dans la bataille de libération nationale», a déclaré Kaïs Saïed dans une vidéo diffusée par la présidence. Spécialiste de la Constitution, élu démocratiquement en octobre 2019, Kaïs Saïed accapare tous les pouvoirs depuis son coup de force de juillet 2021 lorsqu'il a, après plusieurs mois de blocage politique, limogé le Premier ministre et gelé le Parlement avant de le dissoudre. Il a depuis fait adopter une nouvelle Constitution par référendum à l'été 2022, instituant un nouveau système de deux chambres aux pouvoirs très limités : l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et un Conseil national des régions et des districts. Cette révision constitutionnelle a fait passer la Tunisie d'un régime parlementaire à un système ultra présidentiel qui consacre, selon ses détracteurs, la dérive autoritaire de Kaïs Saïed.

DONBASS

L'armée russe annonce la libération d'Iourievka

Le ministère russe de la Défense a annoncé vendredi dernier, la libération du village de Iourievka, situé à une quarantaine de kilomètres au nord de Donetsk et à proximité directe de la ville de Niou Iork. «À la suite d'actions actives, les unités du groupe de troupes centre ont libéré le village de Iourievka», dans la République populaire de Donetsk, a indiqué le ministère russe de la Défense dans son rapport hebdomadaire. Ce village du Donbass qui comptait quelques dizaines d'habitants avant le conflit se trouve à deux kilomètres au sud de la ville de Niou Iork (ex-Novgorodskoïé). Un secteur où l'aviation russe

«largue des bombes FAB-500 avec JDAM sur les positions ennemies dans la zone industrielle à proximité des usines de phénol et de construction de machines» a rapporté le média russe Rybar. Le 14 juillet, le groupe Vostok a pris le contrôle du village d'Ourajainoïé, situé à plus de 120 kilomètres au sud-ouest. Une avancée d'«une grande importance tactique» avait déclaré à Ria Novosti Vladimir Rogov, coprésident du conseil russe pour l'intégration des nouvelles régions, soulignant qu'«elle deviendra un nouveau tremplin pour l'avancée des troupes russes dans la direction de Vremiovka».

PRÉPARATION DES JOUEURS DE L'EN

Le match Algérie-Guinée équatoriale du 5 septembre en ligne de mire

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, suivra avec attention les matchs amicaux que devront disputer les Verts avec leurs clubs en Europe pour choisir les plus en forme ou ceux qui peuvent apporter un plus, en perspective des deux matchs de l'EN prévus en septembre face à la Guinée équatoriale et au Togo...

Bonne nouvelle pour le sélectionneur des Verts, Vladimir Petkovic. La plupart des joueurs de l'équipe nationale ont repris l'entraînement. Madani, le néo international a repris les entraînements avec la JS Kabylie sous les ordres de Abdelhak Benchikha. Mahrez, annoncé de retour à l'EN et Ramy Bensebaini subissent une préparation spéciale pour les remettre en forme, le premier a pris du poids, le second revient d'une grave blessure. La préparation des joueurs en France, en Belgique, en Angleterre, en Italie, au Portugal bat son plein. Beaucoup de joueurs de l'EN

sont au stade des matchs amicaux, dernière ligne droite avant la reprise de la compétition au mois d'août. C'est le cas de Zerrouki et Hadj Moussa à Feyenoord, Ait Nourri à Wolverhampton, Amine Gouiri à Rennes, Mandi à Villeréal, Beloumi Junior à Farense, Guitane à Estoril. Quant à Bakrar à New York City, il est en pleine compétition. En outre, Brahimi s'est illustré récemment en inscrivant un but, Benrahma a été passeur décisif face au WSG Tirol. Face à Leganes, Boudaoui de l'OGC Nice, a joué une bonne partie de ce match amical. En somme, une préparation solide



d'avant saison de ces joueurs au sein c leur permettra de s'imposer comme titulaire dans leur club. Elle servira à l'équipe nationale qui devra affronter la Guinée équatoriale le 5 septembre à domicile et le Togo à l'extérieur le 9 ou le 10 sep-

tembre pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique. Un premier tournant important quant aux chances de l'EN de se qualifier à la Coupe d'Afrique prévue en 2025 au Maroc. Petkovic et son staff technique suivront donc avec

attention les matchs amicaux déjà joués par ces joueurs et ceux prévus en août pour sélectionner les joueurs les plus en forme et ceux qui peuvent apporter un plus à l'équipe nationale. Ceux qui n'ont pas encore trouvé de club preneur ou n'ont pas encore entamé la préparation à l'instar de Slimani et Ounas subiront certainement les frais de cette condition.

Attal qui n'a pas encore trouvé de club sera peut-être la seule exception, étant titulaire dans les rangs des verts. Enfin, l'automne coïncide avec une phase de renforcement de l'équipe nationale avec l'incorporation de jeunes espoirs prometteurs jouant en Europe. Bémol, Michael Olise et Rayan Cherki, les meilleurs à première vue, des valeurs confirmées, qui étaient sur le point de rejoindre l'EN ont préféré en dernier lieu de jouer pour l'équipe de France.

Khaled Remouche

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2024-2025 :

Les représentants algériens obtiennent leurs licences africaines

Les représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs de football 2024-2025 : le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger, et le CS Constantine, ont obtenu leurs licences africaines en vue de leur participation, selon la liste publiée par la Confédération africaine de football (CAF). Après le tirage au sort des phases préliminaires des compétitions interclubs pour la saison 2024-2025, la CAF a confirmé la liste des clubs licenciés, éligibles en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération. Dans le cadre de la réglementation des compétitions interclubs, la CAF a mis en place le système obligatoire d'octroi de licence de club pour la saison 2024/2025", précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. A l'issue du tirage au sort effectué jeudi dernier à Johannesburg (Afrique du Sud), le MC Alger, champion en titre,

affrontera au 1er tour préliminaire de la C1 Watanga FC du Libéria, alors que le CRB, vice-champion, a hérité du club congolais d'AC Léopards. Les deux manches se joueront entre le 16 et le 25 août prochain. En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA, exemptée du 1er tour préliminaire, affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie. De son côté, le CSC jouera contre le représentant rwandais de Police FC au 1er tour préliminaire (aller : 16-18 août, retour: 23-25 août). Au total, 58 clubs issus de 46 associations membres de la CAF ont été licenciés pour l'édition 2024/2025 de la Ligue des Champions, tandis que 51 clubs représentant 40 associations membres ont reçu une licence pour participer à la Coupe de la Confédération", selon la même source. L'instance dirigeante

du football africain explique que "l'octroi d'une licence aux clubs atteste que chaque club a satisfait aux exigences fixées dans le règlement de licence aux clubs de la CAF. L'association membre de la CAF est le bailleur de licence et évalue chaque club selon cinq critères sportifs, infrastructures, administratif et liés au personnel, juridique et financier. Pour le cycle actuel d'octroi de licence aux clubs, la date limite pour soumettre toutes les décisions et tous les documents relatifs à l'octroi de licence était fixée au 30 juin 2024. Grâce à la mise en œuvre efficace du processus d'octroi de licence aux clubs de la CAF, un certain nombre de litiges liés aux arriérés de paiement ou aux dettes ont été réglés par les clubs engagés. Ceci afin de se conformer au règlement sur l'octroi de licence aux clubs masculins de la CAF (édition 2022), conclut le communiqué.

CLASSEMENT FIFA

L'EN à la 46^e place

La sélection algérienne de football occupe la 46e place au classement mondial de la FIFA du mois de juillet, publié jeudi dernier, par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a perdu deux places par rapport au dernier classement (44e). Sur le plan africain, les Verts occupent toujours le 7e rang, devant le Cameroun (51e mondial), le Mali (53e), et l'Afrique du Sud (57e). En haut du classement mondial, l'Argentine, vainqueur de la Copa America, conserve la première place du classement Fifa devant la France, demi-finaliste de l'Euro-2024. Le nouveau champion d'Europe, l'Espagne, grimpe sur la troisième marche du podium, d'où il déloge la Belgique, éliminée en 8e de finale par la France (1-0). Finaliste de l'Euro contre l'Espagne (2-1), l'Angleterre est 4e. Les percées les plus spectaculaires sont réalisées par la Turquie, quart de finaliste de l'Euro, qui gagne 16 places (26e), et le Venezuela, également quart de finaliste de la Copa America, qui progresse de 17 rangs (37e).

CONFÉRENCE DE PRESSE DE KHEIREDDINE BARBARI, CHEF DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE :

«46 athlètes dont 19 femmes participeront aux JO»

Les principaux points abordés par le chef de la délégation algérienne aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), Kheireddine Barbari, lors de la conférence de presse tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben-Aknoun. L'Algérie prendra part à ses 15es olympiades d'été avec une délégation composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives. Il s'agit de la sixième plus grande délégation algérienne aux Jeux olympiques, après celles de Rio 2016 (65 athlètes), Athènes 2004 (63 athlètes), Pékin 2008 (62 athlètes), Moscou 1980 (59 athlètes) et Sydney 2000 (47 athlètes). Les 46 athlètes algériens qualifiés aux JO 2024 seront tous engagés dans des sports individuels. L'athlétisme et la lutte avec huit athlètes seront les disciplines les plus représentées à Paris, alors que la gymnastique, l'haltérophilie, le canoë-kayak et la voile, auront un représentant chacun. La

moyenne d'âge de la délégation sportive algérienne s'élève à 26,56 ans. La plus jeune athlète est la gymnaste Kaylia Nemmour (17 ans), alors que l'athlète de tir sportif, Samir Bouchireb, 39 ans, est le plus âgé des sportifs engagés aux JO 2024. 73 % des athlètes algériens

découvriront pour la première fois l'expérience des Jeux olympiques lors du rendez-vous de Paris 2024. Le rameur Sid Ali Boudina et l'haltérophile Walid Bidani enchaînent, pour leur part, une troisième participation aux JO. Les tenues sportives de la délégation algé-

rienne seront fournies par l'équipementier officiel du Comité olympique et sportif algérien, Peak, alors que les tenues de parade seront confectionnées par liaison de haute couture Dar Azzi. Les modèles conçus à cette occasion reflètent l'authenticité et les traditions de l'Algérie. La délégation algérienne qui prendra part à la cérémonie d'ouverture des JO 2024, prévue le 26 juillet sur les quais de la Seine à Paris, sera composée de 29 personnes. La judokate algérienne Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), seront les porte-drapeaux de l'Algérie. La forte communauté algérienne établie en France sera un soutien indispensable pour nos athlètes engagés aux JO 2024, a assuré Barbari. L'ambassade d'Algérie en France a prévu l'ouverture d'une maison Algérie Dar Dzair à Saint Denis dans le nord de Paris, pour promouvoir la culture et les traditions algériennes lors des JO 2024.

BASKET BALL

L'USM Alger remporte la Coupe d'Algérie

L'USM Alger a remporté, la 53e édition de la Coupe d'Algérie de basket-ball messieurs.

L'USM Alger a battu en finale le WO Boufarik, double tenant du trophée, sur le score de 71-69 (mi-temps : 45-22), à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Champions d'Algérie 2023, les Usmistes parviennent ainsi

à s'adjuger leur première Coupe d'Algérie dans l'histoire du club algérois, après l'échec de leur première tentative qui remonte à 1989, perdue face au MC Alger (66-77). En revanche, la formation boufarikoise, sacrée championne d'Algérie 2024 aux dépens du TRA Draria (2-0, aller : 83-59, retour : 60-41), échoue à réaliser le doublé.

TOUR DE FRANCE 2024

Pogacar doit-il lâcher la victoire sur la 20e étape?

La gloutonnerie de Tadej Pogacar, qui a déjà gagné quatre étapes sur ce Tour de France 2024, fait débat...

Le Slovène doit-il contenir ses envies pour ne pas se mettre toutes les autres équipes à dos voire éviter les suspicions, comme lui a d'ailleurs conseillé Lance Armstrong? «Ce que nous avons vu aujourd'hui (vendredi), c'est la plus grosse erreur qu'il a commise dans toute sa carrière», a lancé Armstrong dans son podcast, enfonçant le clou après avoir déjà estimé que le Slovène devait faire profil bas. «Les autres équipes ne voulaient pas voir ça, les gens ne voulaient pas voir ça, les fans non plus (...) Les supporters slovènes ont dû adorer oui, mais derrière toi il y a Remco Evenepoel de Belgique, l'un des pays les plus influents dans le cyclisme, Jonas Vingegaard du Danemark, un pays fou de vélo, tu es en France, avec les médias français», a prolongé le Texan. «Je te promets que c'était une erreur immense et non nécessaire». Pour Lance Armstrong, le Tour de France a aussi un aspect poli-

tique et Tadej Pogacar devrait veiller à son image. «Ne donne pas aux gens une raison de te détester», a commenté celui qui a été déchu de ses sept victoires finales pour dopage. «Ne leur donne pas une raison de ne pas t'aimer, et surtout, ne leur donne pas une raison de se poser des questions sur toi...» Directeur sportif de la Visa-Lease a Bike, Merijn Zeeman avait du mal à cacher sa frustration, à Isola 2000. Si son leader Jonas Vingegaard a abdicé pour la victoire finale, Matteo Jorgenson a été repris et déposé par Pogacar à moins de 2 kilomètres. «Nous avons été parmi les chanceux qui ont pu prendre une étape (avec Vingegaard, NDLR), parce que sinon, il ne laisse pas grand-chose aux autres», a déclaré le Néerlandais auprès du média flamand Het Laatste Nieuws. «C'est son choix, bien sûr. Mais je ne sais pas si cela contribue à votre popularité en tant que coureur». Lors du dernier Giro,



Pogacar avait déjà gagné six étapes et le même débat s'était déjà posé. «C'est amer pour nous, et pour les autres échappés», a abondé Frans Maassen, l'un des autres directeurs sportifs de la formation néerlandaise. «C'est son droit d'attaquer. C'est le sport de haut niveau, il a aussi roulé dur et il a mérité sa

victoire». Baroudeur réputé, Thomas De Gendt a l'habitude de donner son avis sur les réseaux sociaux. «Pourquoi les gens disent que c'est de la gourmandise quand un grimpeur remporte quatre victoires, mais pas quand un sprinteur remporte quatre victoires?», s'est-il interrogé sur X hier. Biniam Gir-

may et Jasper Philipsen ont levé les bras trois fois chacun sur cette édition. La différence se situe sans doute dans la capacité de Tadej Pogacar à dominer ses concurrents tout au long de la saison. Depuis sa reprise fin février, le leader des UAE Emirates a déjà gagné à 18 reprises. Aucun autre coureur ne fait mieux. Opposé à l'ogre slovène en mai dernier sur le Giro, Romain Bardet résumait la philosophie de son adversaire, qui l'avait repris en marge d'une attaque alors qu'il ne représentait aucun danger pour lui: «Il ne peut pas s'empêcher de faire la course! C'est un coursier, et quand il sent qu'il y a de l'excitation et de l'adrénaline, que les mecs ont mal aux jambes, il aime y aller, c'est tout». Avant la 20e étape du Tour de France, Tadej Pogacar laissait envisager qu'il n'allait pas rouler avec son équipe en vue de la victoire d'étape. «Mais si Marc Soler dit qu'il faut aller plus vite, on ira plus vite», s'amusa le Slovène, comme pour souligner qu'il devait aussi respecter le travail de ses coéquipiers.

JEUNE ESPOIR ESPAGNOL

Lamine Yamal comparé au jeune Wayne Rooney

L'ancien attaquant d'Arsenal n'a pas tari d'éloges sur le jeune prodige du FC Barcelone, qui a joué un rôle prépondérant dans la quatrième victoire record de l'Espagne au Championnat d'Europe. Il a ensuite comparé les capacités du jeune homme de 17 ans à celles du jeune Wayne Rooney, qui a fait son entrée sur la scène il y a 20 ans. Avant la finale de l'Euro 2024, Rooney lui-même avait déclaré que Yamal lui rappelait ses

jeunes années, lorsqu'il avait fait ses débuts à l'Euro 2004. Après une performance mémorable lors de sa première saison complète avec les géants catalans, le jeune homme a affiché une forme exceptionnelle lors de sa première grande compétition, avec un but et quatre passes décisives. Dans le cadre de l'émission Stick to Football de Sky Bet : The Overlap Special, l'ancien joueur a déclaré : «Lamine Yamal est mon joueur du tour-

noi - il ne peut s'agir de personne d'autre. C'est un jeune de 16 ans qui a été très régulier tout au long du tournoi et qui a marqué l'un des buts du tournoi. Il a été incroyable. Ce que nous avons vu de Lamine Yamal lors de l'Euro 2024 me rappelle le jeu de Wayne Rooney lors de l'Euro 2004 au Portugal. Rooney allait être le joueur du tournoi jusqu'à ce qu'il se blesse à la cheville. Il était incroyable».

MERCATO

Le Barça casse sa tirelire pour s'offrir Dani Olmo

Après une saison 2023-2024 sans le moindre trophée, le FC Barcelone veut se renforcer avant le début de la nouvelle campagne sportive. Alors, deux noms sont sérieusement évoqués pour débarquer en Catalogne cet été. Il s'agit de Nico Williams et Dani Olmo, qui ont réalisé un Championnat d'Europe impeccable avec la Roja. Le Championnat d'Europe a clos ses portes au soir du 14 juillet 2024 avec le sacre de l'Espagne, qui s'adjuge son quatrième trophée en la matière. Le tournoi étant terminé, les cadors du continent, dont le FC Barcelone, foncent sur les grands artisans de la compétition. Le Barça a

montré son intérêt pour Nico Williams et aussi Dani Olmo. Mais étant à court de moyens financiers pour boucler le deal, le club blaugrana a jugé bon de s'endetter pour faire signer ses priorités du mercato. S'il avait obtenu une ligne de crédit de 100 millions d'euros afin d'être en mesure d'honorer ses factures au cours des prochains mois, le FC Barcelone, selon la presse espagnole, devrait prendre une nouvelle ligne de crédit afin de financer ses opérations cet été. Auteur d'une participation convaincante à l'Euro avec l'Espagne, Dani Olmo (3 buts, 2 passes décisives) est dans le

viseur du Barça. Mais la question divise Joan Laporta et son coach Hansi Flick. Alors, l'Atlético Madrid a voulu profiter de la situation pour s'adjuger le milieu de terrain de Leipzig, dont la clause libératoire de 60 millions fixée par le club allemand expire ce samedi 20 juillet 2024. Selon Mundo Deportivo, le FC Barcelone aurait formulé une offre de 60 millions d'euros pour lever la clause du joueur. A en croire la même source, les dirigeants catalans auraient proposé un contrat de 6 ans à l'ancien milieu de terrain de Dinamo Zagreb. Faut-il rappeler qu'il est également dans le viseur de Manchester City

O MARSEILLE

Le retour d'Alexis Sanchez divise le vestiaire

Alexis Sanchez ferait-il son retour à l'Olympique de Marseille cet été? C'est une interrogation à laquelle une réponse est loin d'être dégageée, même si le nom du joueur est fortement associé à la formation phocéenne depuis quelques jours. L'Olympique de Marseille veut regagner la confiance de ses supporters en championnat la saison prochaine. Pour ce faire, le club phocéen ne lésine pas sur les moyens. Si Lilian Brassier, Ismaël Koné et Mason Greenwood

signé à l'OM, d'autres recrues sont attendues. Alors, pour combler le départ de Pierre-Emerick Aubameyang, l'OM a misé sur un retour d'Alexis Sanchez, qui est libéré par l'Inter Milan. Les contacts ont été établis entre les dirigeants marseillais et l'ancien du FC Barcelone pour un accord d'une saison. Mais comme le cas Mason Greenwood, qui a divisé supporters, associations et autorités de Marseille, Alexis Sanchez, lui, divise le vestiaire marseillais. Selon les informa-

tions rapportées par La Provence, le vestiaire de l'OM est divisé au sujet de l'arrivée de l'ancien joueur de l'Inter Milan. D'abord, l'âge du joueur (35 ans) pose problème malgré son expérience, l'OM voulant former une équipe jeune avec les arrivées de Lilian Brassier (24 ans), Ismaël Koné (22 ans) et Mason Greenwood (22 ans). Ensuite, on évoque l'exigence salariale du joueur, qui veut percevoir 500 000 euros par mois selon certaines sources.

JO 2024

la Palestine se présente aux JO avec huit athlètes



Huit athlètes palestiniens vont participer aux Jeux olympiques de Paris à partir du 26 juillet. Alors que la guerre fait rage à Gaza, leur présence va servir de tribune pour sensibiliser l'opinion publique sur les combats, selon les responsables palestiniens. Après neuf mois de conflit, la venue de ces sportifs qui s'entraînent dans des conditions précaires relève pratiquement du miracle. Pour la huitième fois depuis Atlanta en 1996, la Palestine va être représentée officiellement aux Jeux olympiques. Alors qu'ils étaient cinq athlètes il y a trois ans à Tokyo, ils seront huit à concourir à Paris cet été. Après neuf mois de guerre à Gaza déclenchée par l'attaque sans précédent des commandos du Hamas le 7 octobre en Israël, cette participation fait déjà figure de petit miracle. «Représenter la Palestine» aux Jeux de Paris, «c'est déjà une victoire», a ainsi résumé la ministre d'État aux Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Varsen Aghabekian Shahin, lors d'une conférence de presse organisée le 14 juillet à l'Institut français de Ramallah. «Le départ de nos athlètes pour les JO 2024 intervient dans un moment très sombre de notre histoire» a-t-elle ajoutée. «Vous n'êtes pas seulement des athlètes mais aussi (...) des symboles de la résistance palestinienne» a insisté la ministre.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT


- A. Plantes à fleurs blanches.
- B. Préparer le cheval. Boulette des Antilles.
- C. Très petit poème. Faire un brin de causette.
- D. Coups de karatékas. Il vit du sport.
- E. Il fait parler du nez. Ce n'est pas une reinette (d'). Cité engloutie.
- F. C'est pour jouer qu'on en met dans le cornet. Compte pour son pays.
- G. Saint vers Arques. Auteure du Blé en herbe.
- H. Un bien l'anoblit. Raymond, philosophe français. Qui la voit, voit sa fin.

HORIZONTALEMENT

- 1. Fromage de chèvre des Cévennes.
- 2. Frappe durement celui à qui il est jeté.
- 3. Femme qui travaille avec discernement.
- 4. Il assure une ligne parfaite. Mesure en règle. Il était divin ce disque.
- 5. Pas hypocrite.
- 6. Bien maigres. Écrivain italien.
- 7. Nouveau chef du personnel. Bateau à fond plat.
- 8. Coup de corne.
- 9. Cabinets romains.
- 10. Huit en latin. Des lettres pour la patronne.
- 11. Un ancien qui était d'ascendant taureau. Il vit dans l'Himalaya.
- 12. Ils tombent de haut. Pronom.

LES MOTS FLÉCHÉS

PISTES DE GLISSE	FEMELLE PLANTIGRADE	ALLIAGE SOLIDE	LONGS MÉTRAGES	HABILÉE	TELS DES FRUITS TOUT RAMOLLIS
COPIÉE À LA MAIN	PARLE DU NEZ	PETITE PATRONNE	NOTRE RÉPUBLIQUE	ACCESSOIRES DE GOLFEUR	AGITÉE DE SECOURSSES
GRATIN SAVOYARD					
RAPPELÉE PAR LE PUBLIC			PASSE DE VIE À TRÉPAS		
CLAME SON INNOCENCE		ROUÉES DE COUPS			
C'EST DU POT					
AVEC ELLE					
CARRÉ DE TERRE					
PAS TOUT A FAIT AU SUD	GENTIL HÉROS DE SPIELBERG				
		LONG SIÈGE	ATTACHÉ AU RESTE	COMPRISES	NOUVELLE LUNE
		AMATEUR DE REGGAE	COULEUR MAUVE	JUSTICIER AU CINÉMA	DANS UNE SUPPOSITION
KILOMÈTRE SUR LA BORNE	ACROBATE				
	EXPRESSION CORPORELLE				
		SIMILITUDES			
		BIEN DISTINCT			
MARQUER SUR LE REGISTRE					
DIFFUSE					
			ELLE CONNAÎT LA MATERNITÉ		
IL FAUT MONTER POUR L'ATTEINDRE				IL PEUT SE CASSER QUAND ON TOMBE MAL	




SUDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT	CONVERTIR	DIRECTEUR	ESCRIMEUR	FRELATER	HANTER	ITALIEN	LITRE
LOUVE	MAGNOLIA	MEHARI	OMETTRE	OUTILLE	PETOIRE	PRESENTER	PRONOSTIC
ROUR	SUAVITE	SURSIS	TALION	TITILLER	TRIMESTRE	TRUC	VAIRON
R	A	C	E	T	P	R	E
U	I	I	S	R	I	E	R
E	L	T	C	I	O	T	T
T	O	S	R	M	T	N	I
C	N	O	I	E	E	A	L
E	G	N	M	S	V	H	L
R	A	O	E	T	R	N	A
I	M	R	U	R	I	U	O
D	P	P	R	E	S	N	S

CONTEXTE ACTUEL DE GUERRES INTERNATIONALES

Il y a sept siècles, Ibn Khaldoun prédisait la chute des systèmes politiques

Comment Ibn Khaldoun a-t-il prédit la chute des pays il y a sept siècles ? La dévastation arabe contemporaine appelle à un retour à la pensée d'Ibn Khaldoun et à sa vision de l'essor et de la chute de la civilisation humaine.

L'auteur du dicton immortel «L'injustice annonce la destruction de la civilisation» a expliqué comment les pays parviennent à l'injustice tyrannique et les effets de celle-ci, l'injustice et ses conséquences sur la société, les peuples et la civilisation, dans sa célèbre «Moukaddima». Selon Ibn Khaldoun, l'État est considéré comme l'extension spatiale et temporelle du pouvoir d'une secte particulière, et «l'asabiyyah» est basée sur la religion, la loyauté, la pensée commune, le nationalisme ou d'autres points communs qui servent de



point de départ à la construction et à la création d'états continus. Avec un fort fanatisme, «la préparation et la protection de l'État viendront dès le début», et son ascension et sa chute ne pour-

ront également exister qu'en s'appuyant sur la société/réunion, ou selon le terme d'Ibn Khaldoun, «imran». Ibn Khaldoun ne voit l'existence de la vie sociale qu'à travers

l'État, et il dit : L'État, la royauté et la construction des cités (c'est-à-dire la société) sont comme une forme de matière, et c'est la forme qui préserve son existence. Ibn Khaldoun a noté

que les pays traversent plusieurs développements sous deux aspects : les conditions politiques générales, l'économie, l'urbanisation et la morale, et les développements qui se produisent en termes de grandeur, de force et d'ampleur. Il stipule que chaque État évolue entre cinq phases : la victoire et la gloire seules, puis le vide et la douceur, puis le contentement et la paix, puis l'extravagance et l'immodération. Ibn Khaldoun relie les cinq phases de l'État à seulement trois générations. La première génération réalise le processus de construction et de soins, et la deuxième génération suit les traces de la première génération d'imitation et de manque d'impartialité, on peut l'appeler la génération destructrice. «L'État a des âges naturels tout comme les gens», comme il l'a dit. Après la construction et les efforts de la première génération, l'État se tourne vers la stabilité et le calme aux mains de la deuxième génération, et les équipements culturels et la protection et la défense.

I. Med Amine

SALON DES ARTS PLASTIQUES

Mise en valeur de l'expérience des enfants dans le style de l'autoportrait

Le premier Salon local de l'enfant dans les arts plastiques, dont les activités se poursuivent, jeudi dernier, à la Maison de la Culture et des Arts Zeddour Brahim Belkacem à Oran, met en valeur les talents des enfants dans le style de l'autoportrait. Quelque 40 enfants talentueux participent à cette manifestation, qui se déroule sous le slogan «Je suis en couleur», qui ont peint des portraits en utilisant des techniques acryliques sur toile, a souligné la superviseuse de ce Salon, Meriem Guellai. L'exposition, organisée par la Maison de la Culture et des Arts, avec la contribution des associations houlm Tifl (Rêve d'Enfant) et Rabie El Fan, et de l'entreprise de fournitures scolaires Techno d'Oran, intervient après la participation de ces enfants, âgés entre 6 et 14 ans, dans des ateliers d'art organisés, depuis février dernier au niveau de cet espace culturel, a ajouté l'artiste plasticienne Guellai. Ces toiles reflètent la créativité de ces enfants, dont trois enfants autistes, en incarnant des œuvres artistiques dans le style de l'autoportrait, de manière professionnelle et dans les couleurs qu'ils jugent les plus appropriées et expressives de leurs traits, dans un style artistique simple, selon cette artiste, qui est cadre à la maison de la Culture. Compte tenu de la forte participation observée à cet événement culturel, dont les activités se poursuivent jusqu'au 23 juillet, un atelier interactif a été organisé au profit des enfants visiteurs, en les impliquant dans la création d'une peinture artistique.

TRADITIONS

La Fête du bijou d'Ath Yenni rend hommage au fabricant de galons de l'ALN

La 18e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni, au sud-est de Tizi-Ouzou, s'est ouverte jeudi dernier, au CEM Larbi-Mezani de cette localité montagnaise en hommage à un de ses glorieux enfants, le chahid Larbi Maarouf, fabricant de galons pour l'Armée de libération nationale (ALN).

Selon les témoignages de sa fille, Nora, et du président du comité d'organisation de la fête du bijou, Samy Cherat, le martyr Larbi Maarouf, né le 27 janvier 1904 au village Ait Larbaa (Ath Yenni) a été l'un des premiers artisans bijoutiers à répondre à l'appel de l'ALN, en mettant son savoir-faire artisanal au service de la Révolution.

C'est après le congrès de la Soummam (20 août 1956), qui instaura les grades, qu'il s'était mis à fabriquer des galons en argent au profit de l'ALN, avant que son

activité clandestine ne soit découverte par l'armée coloniale, a-t-on indiqué. Suite à la mort au champ d'honneur du beau-frère de Larbi Maarouf qui avait sur lui des galons et une lettre écrite par cet artisan-bijoutier que l'armée coloniale a récupéré, Larbi Maarouf sera découvert et arrêté. Il fut détenu dans l'ancienne prison d'Ath Yenni devenue aujourd'hui le CEM Larbi Mezani qui abrite la fête du bijou. Après quelques jours de torture, l'artisan qui a confectionné de ses propres mains le galon du colonel Amirouche Ait Hamouda, succomba à ses graves blessures le 10 juillet 1958.

La famille du martyr représentée par sa fille Nora s'est vue décernée, à l'ouverture de cette 18e édition de la fête, l'étoile d'argent qui distingue depuis quelques éditions, une personnalité de la région des Ath Yenni. La nouvelle édition de la

fête du bijou est marquée par la participation de 138 artisans, dont 109 bijoutiers d'Ath Yenni, le reste étant des artisans dans d'autres métiers tel que la vannerie, la tannerie, dinanderie, poterie, peinture sur soie, savon artisanal, taille du corail et autres.

Des artisans d'une quinzaine de wilayas, dont Tamanrasset, Tipasa, Tlemcen, Bejaia, El Kala, Ouargla et Médéa prennent part à la fête. Ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet courant, a été l'occasion pour les bijoutiers de poser le problème d'indisponibilité de la matière première, notamment le corail et l'argent. A ce propos Cherat a appelé à la mise en place d'un Fonds de soutien à la matière première et un Fonds de solidarité aux bijoutiers afin de pérenniser le travail de l'artisan bijoutier et de son art ancestral.

FESTIVAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS

Un art et un métier ancestral à préserver

La 11e édition du festival culturel local de la poterie de Maâtkas, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, s'est ouverte, sous le signe de la préservation de cet art et métier traditionnel. Le coup d'envoi marqué par la présence, notamment, du représentant du ministère de la Culture et des arts, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, de l'inspecteur général de wilaya, de la directrice de la culture et des arts et des présidents des deux assemblées populaires communales de la daïra de Maâtkas, a été l'occasion de revenir sur l'importance de préserver le métier de la poterie, un des plus anciens pratiqués par l'homme. La visite des stands a été l'occasion d'apprécier, encore une fois, les belles pièces pro-

duites par les mains des potières de Maâtkas, particulièrement, et des autres communes de Tizi-Ouzou, ce métier étant exclusivement pratiqué par les femmes dans cette wilaya, mais aussi celle des potiers des wilayas hôtes participantes. Une diversité d'objets, finement modelés avec de l'argile soigneusement mixée avec du tuf ou du sable, à la main, puis cuits au feu de bois de figuier principalement, et richement décorés avec des couleurs naturelles et de symboles pleins de significations, ornent les stands de l'exposition ouverte au CEM Ounnar Mohamed de Maâtkas qui abrite l'événement. L'occasion a été saisie par les membres de la délégation officielle pour insister sur l'importance de ce festival comme espace de

promotion et de préservation du métier de la poterie. La manifestation est aussi un espace d'échange entre artisans et une opportunité pour les potiers de vendre leur production et pour visiteurs de faire emplette. Les visiteurs de cette nouvelle édition dédiée à la mémoire de l'ancien commissaire de cet événement, Mustapha Meziani, décédé en octobre dernier, ont eu droit à une démonstration de fabrication et de cuisson traditionnelles de poterie. A noter que des ateliers de poterie sont organisés au profit des enfants à l'occasion de ce festival dans un souci de transmission du métier. Des conférences-débats sur cet artisanat sont également au menu de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 22 de ce mois de juillet.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:01	DOHR 12:54	ASR 16:44	MAGHREB 20:06	ISHA 21:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

PREMIÈRE TITULARISATION ET PREMIER BUT

L'ALGÉRIEN ELIAS BENKARA S'ILLUSTRE AVEC LE BVB

Lors d'un match amical disputé entre le Borussia Dortmund et le FC Erzgebirge Aue au stade Erzgebirge Stadion, le défenseur d'origine algérienne, Elias Benkara, a fait ses débuts en tant que titulaire avec le BVB. Benkara, connu pour son talent prometteur, a rapidement démontré ses capacités en marquant son premier but à la 20^e minute. Cette réalisation a mis en évidence son potentiel et a certainement ravi les supporters du Borussia Dortmund, qui attendent beaucoup de ce jeune joueur. Le match, cependant, n'a pas été facile pour le Borussia Dortmund.

Malgré l'ouverture du score par Benkara, le FC Erzgebirge Aue a continué à pousser et a finalement trouvé l'égalisation à la 82^e minute grâce à Sean-Andreas Seitz. Cette égalisation tardive a montré la résilience du FC Erzgebirge Aue et a également mis en lumière quelques-unes des faiblesses défensives que le Borussia Dortmund devra travailler avant le début de la saison. Pour Elias Benkara, ce match restera mémorable. Marquer lors de sa première titularisation avec un club de l'envergure du Borussia Dortmund est une performance

impressionnante et un signe prometteur pour son avenir. Les supporters et les dirigeants du club espèrent que ce n'est que le début d'une longue série de succès pour le jeune Algérien. Ce match amical a permis à l'entraîneur du BVB de tester différentes combinaisons de joueurs et de donner du temps de jeu à des talents émergents comme Benkara. Bien que le résultat final (1-1) puisse sembler décevant, les performances individuelles et l'expérience acquise sont des éléments précieux pour l'équipe en préparation de la saison à venir.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 21 JUILLET 2024 // N°860 // PRIX 20 DA

GEM-AL SALAM BANK

Nouveau produit destiné au financement des études

Dans une première en Algérie, le Groupe des écoles de management (GEM), avec ses deux composantes MDI-Algiers Business School et EFTG Business School, et Al Salam Bank Algeria, ont signé, le 17 juillet dernier, une convention de partenariat pour le lancement de Dirassati, un nouveau produit financier destiné au financement des études...



signant une convention de partenariat avec Al Salam Bank Algeria pour le lancement de Dirassati, nouveau produit financier destiné au financement des études», ajoute la même source. De son côté, Al Salam Bank a indiqué que le nouveau produit Dirassati, «offre des solutions de financement conformes à la charia pour les études de vos enfants dans les meilleures écoles et institutions privées». Parmi les avantages du nouveau produit financier, la banque a mentionné : un financement

pour couvrir les frais de scolarité et la flexibilité pour financer les études de plusieurs enfants. Lors d'un point de presse en marge de la signature de la convention, Mme Amina Benabdeslem, directrice de EFTG Business School, a estimé que «cette initiative va rendre énormément de services et donner un souffle nouveau à l'enseignement et à la formation. Beaucoup de familles vont souffler», a-t-elle dit, et d'ajouter : «Je travaille avec les familles, et beaucoup d'entre elles, ont deux, trois, quatre,

voire cinq enfants scolarisés dans le privé, ce n'est pas facile». Le DG d'Al Salam Bank Algeria, Nasser Haider, a expliqué que le produit Dirassati permet de bénéficier du paiement échelonné des frais d'études en ouvrant un livret d'épargne ou d'investissement avec un dépôt initial de 10.000 DA. Pour sa part, Brahim Benabdeslem, directeur de MDI-Algiers Business School, a indiqué que ce nouveau produit permettra à beaucoup de jeunes Algériens d'accéder à une formation qui leur ouvrira des opportunités de créer de petites et moyennes entreprises (PME). Haider a également fait état d'un autre produit financier destiné aux artisans issus de la formation professionnelle. Intitulé Hirfati, ce produit permettra aux artisans de financer le développement de leurs activités, a expliqué le DG d'Al Salam Bank. Benabdeslem a précisé que ce produit concerne aussi les PME et les startups qui ont peut-être besoin de former leurs cadres, mais dont les moyens financiers limités ne leur permettent pas.

PANNE INFORMATIQUE MONDIALE

L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER RASSURE

La Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) a tenu, vendredi dernier, à rassurer ses passagers et partenaires de l'opérationnalité et de la sécurité de ses systèmes informatiques en raison de la panne informatique mondiale qui a engendré des perturbations majeures dans le secteur du transport aérien. «Suite à une panne informatique mondiale dans le système Microsoft et l'anti-virus crowdSTRIKE des perturbations majeures ont été enregistrées dans le secteur du transport aérien. L'Aéroport international d'Alger souhaite rassurer ses passagers et partenaires que, malgré la récente panne mondiale affectant les services de Microsoft, nos opérations n'ont pas été touchées. Nos systèmes informatiques restent pleinement opérationnels et sécurisés», indique la SGSIA dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Selon la même source, les vols départs de la journée du 19/07/2024, se sont déroulés dans de bonnes conditions. «L'aéroport d'Alger travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires pour suivre l'évolution de cette situation à l'échelle mondiale. Les équipes techniques sur place mettent en œuvre tous les moyens pour minimiser les éventuels impacts sur les opérations aéroportuaires et assurer la continuité des services essentiels», conclut ledit communiqué. Une panne mondiale de certains services de Microsoft a paralysé vendredi dernier de nombreuses entreprises partout dans le monde. Pour sa part, le géant de la tech américain a affirmé prendre des «mesures d'atténuation» le temps de régler le problème.

MÉTÉO

Canicule annoncée aujourd'hui à l'est du pays

Une vague de canicule affecte, aujourd'hui, plusieurs wilayas de l'est du pays, avec des températures qui atteindront 46 degrés, a annoncé, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance Orange, le bulletin concerne les wilayas d'El Tarf, Annaba, le sud de Skikda, le sud de Béjaïa, Guelma, M'sila et l'ouest de Batna, où les températures maximales oscillent entre 42°C et 44°C, atteignant localement 45/46° C sur les wilayas côtières de l'extrême Est. Les températures minimales varient, quant à elles, de 28° C à 32° C durant la validité du bulletin, précise la même source.

L'ALGÉRIE DOMINE LA CÔTE D'IVOIRE (32-12) ET PASSE EN DEMI

L'Algérie domine la Côte d'Ivoire (32-12) et passe en demies

La sélection algérienne de rugby (seniors messieurs) s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2024, en dominant son homologue ivoirienne sur le score de 32-12, mi-temps (16-12), en quart de finale disputé samedi au stade Nelson-Mandela à Kampala. Le quinze d'Algérie, à pied d'œuvre depuis jeudi dernier, dans la capitale ougandaise, affrontera en demi-finale prévue mercredi prochain au stade Mutesi 2 le Kenya, large vainqueur du Sénégal (36-17). De son côté, la Namibie a surclassé le Burkina Faso (38-5) et affrontera dans le dernier carré le vainqueur du dernier quart de finale en cours entre le Zimbabwe et l'Ouganda. Lors de la dernière édition de la

Coupe d'Afrique de rugby disputée en 2022 à Aix-en-Provence (France), l'Algérie avait terminé à la 3^e place du tournoi en s'imposant devant le Zimbabwe (20-12) dans la petite finale, alors que la Namibie avait été sacrée devant le Kenya (36-0).

RÉSULTATS PARTIELS DES QUARTS DE FINALE

- Namibie - Burkina Faso 38-5
 - Kenya - Sénégal 36-17
 - Algérie - Côte d'Ivoire 32-12
 - Zimbabwe - Ouganda (En cours)
- Demi-finales (mercredi 24 juillet, au stade Mutesi 2 Namibie - Vainqueur Zimbabwe-Ouganda Kenya - Algérie Finale: dimanche 28 juillet au stade Nelson-Mandela.

SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION DES BUS

Higer annonce son arrivée en Algérie

Un autre constructeur de l'Empire du Milieu a annoncé son installation en Algérie. Il s'agit de Higer, spécialisé dans les bus, qui a annoncé dans un communiqué, l'ouverture d'une usine en Algérie en 2024. Higer a précisé même dans son communiqué un lancement effectif de ses activités en septembre 2024. Higer annonce pour son retour, une «stratégie nouvelle et ambitieuse» à travers le territoire national, visant à assurer la disponibilité des services de la marque avec les plus hauts standards de qualité, indique dans un communiqué le représentant de la marque chinoise en Algérie, Algérie Bus Solution.

APRÈS AVOIR PURGÉ LEUR PEINE

Six prisonniers marocains reconduits dans leur pays

L'Algérie a reconduit, mercredi dernier, six Marocains dans leur pays. Les Marocains étaient retenus dans les prisons algériennes et en sont sortis après avoir purgé leur peine, indique l'Association marocaine d'aide aux migrants en situation vulnérable. Ces Marocains sont tous jeunes et originaires d'Oujda, Kasbah Tadla, Taza et Fès.

